



# RAPPORT ADMINISTRATIF 2010

## Table des matières

---

Page	1	Table des matières
Page	3	Introduction du Maire
Pages	4 à 7	Administration communale
Page	8	Etat civil
Pages	9 à 11	Séances du Conseil Municipal

### **Rapports des commissions**

Pages	12	Commission des Finances (FIN)
Page	13	Commission Bâtiments & Aménagement (BAM)
Page	14	Commission Informations, Communication et Votations (ICV)
Page	15	Commission Sports, Culture et Loisirs (SCL)
Pages	16 à 17	Commission Environnement, Routes et Agriculture (ERA)
Pages	18 à 19	Commission Santé-Social & Aide au développement (SAD)
Pages	20 à 21	Commission Petite enfance, Ecole et Institutions pour la jeunesse (PEEJ)

### **Rapports divers**

Page	22	Compagnie des Sapeurs Pompiers
Page	23	Fanfare municipale

### **Comptes rendus financiers**

Page	25	<b>Comptes rendus financiers</b>
Page	27	Fondation de la Pallanterie
Page	28 à 29	Rapport de l'Organe de Révision
Page	30	Bilan au 31 décembre 2010
Page	31	Comptes de Pertes et Profits au 31 décembre 2010
Pages	32 à 36	Commentaires
Page	37	Centre Sportif de Rouelbeau
Pages	38 à 39	Rapport de l'Organe de Révision
Page	40	Bilan au 31 décembre 2010
Page	41	Comptes de Pertes et Profits au 31 décembre 2010
Pages	42 à 43	Commentaires

Page	45	Commune de Meinier
Page	46	Rapport de l'Organe de Révision
Page	47	Bouclément des comptes 2010
Pages	48 à 49	Bilan au 31 décembre 2010
Pages	50 à 51	Compte de fonctionnement au 31 décembre 2010 par nature
Pages	52 à 54	Compte de fonctionnement au 31 décembre 2010 par fonction
Page	55	Compte d'investissement au 31 décembre 2010 par nature
Page	56	Exploitation des immeubles locatifs
Page	57	Bilan des immeubles locatifs
Page	58	Amortissements économiques
Page	59	Evolution des impôts de 2001 à 2010
Page	60	Evolution de la dette de 2001 à 2010
Page	61	Evolution de la fortune de 2001 à 2010





Messieurs les Adjointes,  
Mesdames, Messieurs les Conseillers Municipaux,

Conformément aux prescriptions de la loi sur l'administration des communes, j'ai l'avantage de vous présenter le rapport administratif concernant la période du 1er juin 2010 au 31 mai 2011, ainsi que les comptes-rendus financiers se rapportant à l'année civile 2010, à savoir du 1er janvier au 31 décembre 2010.

Cette dernière année de la législature 2007-2011 a été marquée par les premiers travaux d'aménagement de la Maison Berthet et l'arrivée de la fibre optique dans le village de Meinier et le hameau d'Essert, permettant de recevoir dans de très bonnes conditions la télévision, l'internet et le téléphone.

Par ailleurs, la construction des bâtiments du centre du village et l'implantation des bâtiments se poursuivent et offrent une vision définitive de ce que sera le futur centre intergénérationnel.

Comme toujours en fin de législature, des élus ont souhaité arrêter leur mandat de conseillère et de conseiller municipaux :

- Myrna Lachenal (16 ans), qui a principalement œuvré dans les commissions Santé-social et Aide au développement (Présidente) et Sport, Culture et Loisirs,
- Pierre Pricat (16 ans), qui a principalement œuvré dans les Finances (Président) et Bâtiment et Aménagement,
- Bernard Piguët (8 ans), qui principalement œuvré dans les commissions Santé-Social et Aide au Développement et Petite Enfance, Ecole et Institutions pour la Jeunesse
- Marlène Favre (8 ans), qui a principalement œuvré dans les commissions Environnement, Routes et Agriculture (Présidente) et Santé-social et Aide au Développement,
- Karen Sinclair (4 ans), qui principalement œuvré dans les commissions Santé-Social et Aide au Développement et Petite Enfance, Ecole et Institutions pour la Jeunesse

C'est l'occasion pour moi de les remercier et de les féliciter sincèrement pour leur engagement, leur disponibilité et leurs actions menées en faveur du développement de notre commune, charges qui ne sont pas toujours de tout repos !

Je vous laisse le soin de prendre connaissance des autres événements qui ont égrené ces 12 mois au travers des rapports des diverses commissions.

Un remerciement particulier à mes deux adjoints qui m'accompagnent tout au long de l'année et qui m'apportent un grand soutien dans la gestion des affaires communales.

Avec l'été qui se termine, je vous souhaite une bonne reprise et vous adresse l'expression de mes sentiments distingués.

Marc Michela  
Maire de Meinier



## ***Exécutif***

<b>MICHELA</b> Marc	Elu Maire en 1999 Adjoint au Maire de 1997 à 1999 Conseiller Municipal de 1983 à 1995
<b>CORTHAY</b> Alain	Elu Adjoint en 2007 Conseiller municipal de 1999 à 2007
<b>MURISIER</b> Etienne	Elu Adjoint en 2007 Conseiller Municipal de 1997 à 2007

## ***Conseil Municipal***

### ***Bureau 2010-2011***

Président	<b>PETITPIERRE</b> Jacques	Elu en	2007
Vice-président	<b>JORDAN</b> Jean-François	Elu en	2007
Secrétaire	<b>MEGEVAND</b> François	Elu en	2003

### ***Membres***

<b>DUPRAZ</b> Yannick	Elu en	2007
<b>FAVRE</b> André	Elu en	1995
<b>FAVRE</b> Marlène	Elue en	2003
<b>LACHENAL</b> Myrna	Elue en	1995
<b>MEGEVAND</b> François	Elu en	2003
<b>MEIER</b> Isabelle	Elue en	2009
<b>MENETREY-MONNIER</b> Corinne	Elue en	2003
<b>PIGUET</b> Bernard	Elu en	2003
<b>PILLER</b> Léon	Elu en	2004
<b>PRICAT</b> Pierre	Elu en	1995
<b>SINCLAIR</b> Karen	Elue en	2007
<b>TOGNI</b> Florio	Elu en	1999



## **Formation des commissions**

### ***Commission des Finances (FIN)***

Président	<b>Pricat Pierre</b>
Membres	Collis Julia Jordan Jean-François Meier Isabelle Togni Florio
Exécutif	Michela Marc

### ***Commission Bâtiments & Aménagement (BAM)***

Présidente	<b>Ménétreay Corinne</b>
Membres	Mégevand François Petitpierre Jacques Pricat Pierre
Exécutif	Michela Marc

### ***Commission Informations, Communication et Votations (ICV)***

Président	<b>Mégevand François</b>
Membres	Collis Julia Lachenal Myrna Petitpierre Jacques
Exécutif	Michela Marc

### ***Commission Sports, Culture et Loisirs (SCL)***

Président	<b>Favre André</b>
Membres	Jordan Jean-François Lachenal Myrna Piller Léon
Exécutif	Murisier Etienne

### ***Commission Environnement, Routes et Agriculture (ERA)***

Présidente	<b>Favre Marlène</b>
Membres	Dupraz Yannick Favre André Meier Isabelle Mégevand François Piller Léon
Exécutif	Murisier Etienne



*Formation des commissions (suite)*

**Commission Réclamations (REC)**

Président	<b>Mégevand François</b>
Membres	Collis Julia Lachenal Myrna Petitpierre Jacques
Exécutif	Murisier Etienne

**Commission Santé-Social & Aide au développement (SAD)**

Présidente	<b>Lachenal Myrna</b>
Membres	Collis Julia Favre Marlène Piguet Bernard Sinclair Karen
Exécutif	Corthay Alain

**Commission Petite enfance, Ecole et Institutions pour la Jeunesse (PEEJ)**

Président	<b>Togni Florio</b>
Membres	Dupraz Yannick Ménétrety Corinne Piguet Bernard Sinclair Karen
Exécutif	Corthay Alain



## Administration

### **Mairie**

Le secrétariat de la mairie vous accueille selon l'horaire suivant :

Lundi	09h30	–	11h30
Mardi	09h30	–	11h30
Mercredi	09h30	–	11h30
Jeudi	15h00	–	19h00
Vendredi	09h30	–	11h30

### **Personnel communal :**

Secrétariat

<b>VAZQUEZ</b> Michel	Secrétariat
<b>SAILLET-VEUILLET</b> Brigitte	Secrétariat
<b>RAVASIO</b> Robert	Comptabilité

Voirie

<b>LOOSLI</b> Marc
<b>ZAMOFING</b> Yann
<b>ROSSI</b> Massimo

Conciergerie

<b>AMICI</b> Martial	Ecole communale
<b>BARBOSA</b> Ana-Paula	Ecole communale
<b>MANSERRE</b> José	Salle communale

Accueil de la petite enfance

<b>ERRIQUEZ</b> Sandrine
<b>JOYARD</b> Christine
<b>MARTY</b> Anne-Lise
<b>SCOTOLATI</b> Françoise

*L'ensemble du personnel est à remercier pour son engagement et sa disponibilité à l'égard des concitoyens.*



## Etat civil

Le secrétariat de l'état civil qui répond à toutes vos démarches administratives en vue d'un mariage, d'une naissance, d'une reconnaissance ou d'autres faits d'état civil, est l'**Arrondissement Campagne et rive gauche du Lac** situé au chemin des Rayes 3 à Vézenaz.

Adresse postale : case postale 160, 1222 Vézenaz

Contact ☎ 022 722 11 80 - Fax 022 722 11 88 – ✉ [etat-civil@collonge-bellerive.ch](mailto:etat-civil@collonge-bellerive.ch)

### Heures d'ouverture au public :

Lundi	8h30 – 11h.00 / 15h00 – 18h30
Mardi	8h30 – 11h.00 / 15h00 – 18h00
Mercredi	8h30 – 11h.00 / 12h00 – 15h00
Jeudi	8h30 – 11h.00 / sur rendez-vous
Vendredi	8h30 – 11h.00 / sur rendez-vous

Les mariages peuvent, en outre, être célébrés à la Mairie de Meinier.

### Statistiques - Période allant du 1er janvier au 31 décembre 2010

- *Aucune naissance sur le territoire de la commune*
- *1 personne y est décédée*
- *9 mariages ont été célébrés en notre Mairie*
- *5 reconnaissances en paternité enregistrées durant l'année*
- *1 personne a acquis le droit de cité de Meinier*
- *5 personnes ont acquis la nationalité suisse et sont devenues originaires de Meinier*

Depuis le 1er novembre 2010, les suissesses et suisses dont les membres de la famille directe sont suisses, peuvent faire enregistrer leurs changements d'adresses, arrivées et départs de la commune et obtenir des attestations de domicile et/ou de résidence à la mairie. Pour les autres personnes, ces formalités ne peuvent être faites et/ou obtenues qu'à l'Office Cantonal de la Population, rte de Chancy 88.

26 jeunes de notre commune ont atteint leur majorité en 2011. Il s'agit de :

**ALMEIDA DOS SANTOS** Marisa, **BATTIER** Véronique, **BAZARGANPOUR** Margaux, **BORNET** Maryline, **CANGIANO** Loris, **COSTA FERREIRA** Tatiana, **DASSIO** Tiffany, **DECROUX** Tim, **ENSSLE** Doreen, **FERTIG** Loïck, **FRANCO** Cindy, **FRYER** Daniel, **GONIN** Jordan, **GOS** Sarah, **HOROWICZ** Yaël, **HULO** Christian, **JACQUES** Romain, **JEANDIN** Marie-Hélène, **LOREDAN** Lorezo, **MENETREY** Simon, **NIKLAUS** Tamara, **ORELLI** Fabien, **PITTET** Céline, **PIZZI** Adriano, **SPÖHRLE** Alice, **VELLAS** Lionel





Du 1<sup>er</sup> juin 2010 au 31 mai 2011, le Conseil Municipal s'est réuni à 10 reprises :

**le 10 juin 2010**

**le 23 septembre 2010**

**le 21 octobre 2010**

**le 11 novembre 2010**

**le 9 décembre 2010**

**le 20 janvier 2011**

**le 17 février 2011**

**le 17 mars 2011**

**le 14 avril 2011**

**le 12 mai 2011**

### **Séance CM du 10 juin 2010**

1 délibération a été approuvée par le Conseil municipal :

- Ouverture d'un crédit d'investissement d'un montant brut de CHF 7'000'000.- dont à déduire à terme d'éventuelles subventions cantonales en matière d'énergie, pour l'aménagement de la parcelle « Berthet » sise rte de Gy 49 via la transformation du bâtiment existant en 6 logements à louer et la construction d'un second bâtiment dont les 6 logements créés seront destinés à la vente en propriétés par étages, ainsi qu'un parking souterrain.

Le Maire informe le Conseil que le nouveau site internet de la commune est prêt et va être mis à disposition de la population.

### **Séance CM du 23 septembre 2010**

1 délibération a été approuvée par le Conseil municipal :

- Ouverture d'un crédit d'engagement d'un montant brut de Fr. 400'000.-, montant duquel seront déduites des subventions cantonales (centimes climatiques, etc) pour le raccordement du chauffage des bâtiments publics existants (salle communale et école) au système de chauffage de l'espace intergénérationnel au centre du village de Meinier - parcelle N° 1422, sise à l'intérieur du secteur délimité par le chemin du Stade, la route de la Repentance et la route de Gy

Le Maire informe le Conseil que les déclassements des hameaux d'Essert et de Corsinge de zone agricole en zone hameau ont été validés par le Conseil d'Etat.

Etienne Murisier, Adjoint délégué a reçu en mairie les élèves de l'Ecole de Lullier qui ont présenté leurs projets de réaménagement du parc derrière l'église et a remis un prix à chacun des 3 meilleurs projets retenus. Ces idées apporteront une aide dans l'établissement du cahier des charges de cette réalisation.

### **Séance CM du 21 octobre 2010**

Le Conseil approuve la nouvelle composition du local de vote pour 2011 : Président : M. Emile Negro, suppléant du Président : M. José Orlando Menendez, Vice-Présidente : Mme Marie-Antoinette Mégevand

Le Conseil décide de continuer les démarches auprès des TPG pour le maintien du Proxibus.



### **Séance CM du 11 novembre 2010**

5 délibérations ont été approuvées par le Conseil municipal :

- Taxe professionnelle :  
Fixe le montant minimum de la taxe professionnelle à CHF 30.- et le taux de dégrèvement à 25% pour 2011
- Accepte les propositions relatives au budget de fonctionnement 2011  
fixe le centime additionnel 2011 à 42 centimes
- Accepte les propositions relatives à la vente d'un lot de copropriété et cession de servitude d'usage de l'emplacement d'un parking extérieur propriété de la Fondation de la Pallanterie
- Accepte la vente aux Services Industriels de Genève (SIG) des tubes pour la fibre optique posés en 2003 pour un montant de CHF 400'000.-
- Ouvre un crédit d'un montant total de CHF 1'800'000.- pour la réalisation d'un réseau séparatif au Carre d'Amont ainsi que pour un collecteur d'eaux usées intercommunal avec Choulex dont la participation financière est de 50% soit, CHF 540'000.-

### **Séance du CM du 9 décembre 2010**

Divers travaux de réaménagement et d'amélioration seront effectués au Centre Sportif de Rouelbeau.

### **Séance du CM 20 janvier 2011**

Le Conseil passe en revue les divers points prévus par l'Etat dans le cadre du projet d'agglomération et discute sur la meilleure manière de protéger la population en contact direct avec un flux de circulation qui devient important.

### **Séance du CM du 17 février 2011**

1 délibération a été approuvée par le Conseil municipal :

- Ouverture d'un crédit d'investissement de CHF 120'000.- pour la réalisation d'un escalier extérieur et d'un chemin d'accès à la salle polyvalente depuis l'arrière de la salle communale.

Le Conseil reçoit les membres de la Fondation de la Pallanterie qui, après un historique de la Fondation, présentent leurs objectifs.

### **Séance du CM du 17 mars 2011**

Le Maire félicite au nom de l'Exécutif les conseillers réélus et remercie les conseillers sortants.



### **Séance du CM du 14 avril 2011**

Le Maire informe que la demande d'autorisation de construire a été déposée le 5 avril par Trafitec pour les aménagements de la route de Covéry.

La Mairie doit malheureusement constaté que plusieurs tags ont "fleuri" ces jours sur des bâtiments publics. Etienne Murisier, Adjoint délégué, va voir pour apposer des panneaux de signalisation incitant au respect. Par ailleurs, l'action de surveillance avec Protectas va être étendue aux chemins communaux et aux hameaux. Le travail de certains agents est efficace, avec une approche basée sur la discussion et l'incitation au respect qui semble porter ses fruits, les jeunes étant assez à l'écoute selon les indications de leurs rapports de patrouilles.

### **Séance du CM du 12 mai 2011**

5 délibérations ont été approuvées par le Conseil municipal :

- Approuve les comptes 2010 du Centre Sportif de Rouelbeau
- Approuve les comptes 2010 de la Fondation Intercommunale des terrains industriels et artisanaux de la Pallanterie.
- Approuve les crédits budgétaires supplémentaires et les moyens de les couvrir
- Approuve les crédits d'engagement complémentaires et les moyens de les couvrir
- Approuve les comptes 2010 de la commune



## **Commission des Finances**

Madame, Monsieur,

J'ai le privilège de vous livrer, pour la dernière fois en tant que président, le compte rendu de la commission des finances pour la période administrative qui court de juin 2010 à juin 2011.

Les comptes de l'année 2010 font apparaître :

aux charges CHF 5'624'200.08 et aux revenus CHF 6'199'788.85,  
soit un écart positif de CHF 575'588.77.

Alors qu'en 2009 le reliquat d'impôts dus par l'Etat se montait à CHF 2'900'000, cette année ce même reliquat ne se monte plus qu'à CHF 2'687'000.

La commune de Meinier, comme l'an passé, a provisionné ce reliquat à hauteur de 100%.

L'écart entre les provisions de ces deux années (CHF 213'000) vient expliquer pour une partie l'écart positif au 31 décembre 2010 de CHF 575'588.77.

L'autre partie tient à la diminution des amortissements cette année. Ceux-ci se montent à CHF 852'500 alors qu'ils étaient de CHF 1'329'661 il y a un an de cela.

L'augmentation de la fortune nette de la commune au 31 décembre permet de soulager en partie le financement des investissements nets consentis par la commune en 2010.

Une bonne nouvelle n'arrivant jamais seule, à ce que l'on dit, l'Etat verse à la commune un rectificatif d'impôts sur les années antérieures de CHF 266'334.23.

C'est la troisième fois qu'un rectificatif à peu près semblable nous est versé !

Les investissements réalisés en 2010 se montent à CHF 2'123'906.79 nets.

Ils concernent principalement les postes suivants :

- l'administration générale (centre du village) pour un montant de CHF 1'890'664.49.
- La culture et les loisirs (centre sportif de Rouelbeau) pour un montant de CHF 127'745.70.  
Le conseil municipal a clos le compte d'engagement du centre sportif dans sa séance du 12 mai 2011 avec un dépassement de CHF 881'997.95 par rapport au crédit initial voté en raison notamment de différentes installations non prévues à l'origine, comme certains équipement et installations complémentaires du restaurant, un éclairage supplémentaire indispensable pour les terrains de pétanque et de beach-volley, la dépollution du site et l'indexation des prix.
- Le trafic (Réfection de la route de la Gara) pour un montant de CHF 134'500.
- Institutions pour la jeunesse (Dotation du Groupement intercommunal pour la petite enfance) pour un montant de CHF 118'400.

La commission des finances a réactualisé de façon plus précise encore son plan décennal en tenant compte des nouvelles charges en personnel du centre du village ainsi que de la participation de la commune aux frais d'accueil des enfants en crèche.

Elle a aussi tenu compte de la dette qui culminera durant l'année 2012 pour redescendre ensuite régulièrement.

Il ressort de cette projection que la commune peut faire face aux engagements tels qu'aujourd'hui jusqu'à l'horizon 2019.

Je vous remercie de votre attention.

Pierre Pricat  
Président



## **Commission Bâtiments et Aménagement**

Notre commission s'est réunie 5 fois durant cette année.

Outres les habituels travaux d'entretien des bâtiments communaux, voici les principales interventions effectuées et décisions prises :

### Salle communale :

Avec nos mandataires Mme Limat Annick et M. Perillat Michel, architectes, nous travaillons toujours sur l'étude de faisabilité de la transformation et de la rénovation de la salle communale. Les coûts, selon les différents types d'interventions ont été établis.

A ce jour, la priorité est donnée à l'accès piétonnier de la salle polyvalente – route de Gy/chemin du Stade -. En effet, la voie destinée à l'accès au parking du centre du village et au local de la voirie sera commune aux deux lieux et uniquement à l'usage des voitures. De plus la voirie sera fermée par un portail. Par ailleurs, nous avons souhaité sécuriser l'accès à la salle polyvalente pour les piétons en construisant un escalier. Un crédit de CHF 120'000.- a été voté pour ces travaux.

### Campagne Berthet :

Petit rappel : Le bâtiment d'origine deviendra un immeuble locatif en loyers libres et un nouveau bâtiment en PPE sera construit perpendiculairement à ce dernier. Un parking souterrain est également prévu et tout cela en concept Minergie. L'autorisation est entrée en force et un crédit d'investissement de CHF 7'000'000.- a été voté.

Début des travaux prévus automne 2011 et fin pour le début 2013.

### Centre du village :

Chacun d'entre vous peut suivre le déroulement des travaux de visu ainsi qu'en participant aux réunions communales organisées à ce sujet. De nombreuses inscriptions ont été reçues. Après l'établissement des critères d'attributions, il incombera à l'exécutif, ainsi qu'à l'Office du logement, de sélectionner les futurs locataires qui pourront avoir accès aux différents types d'appartements. Pour mémoire : HB Habitation Bon marché, HM Habitations Mixtes et Loyer libres. Le gros œuvre est terminé et nous abordons maintenant les travaux du second œuvre. Le bâtiment collectif et les immeubles seront en principe terminés pour fin mars 2012.

Je souhaite remercier mes collègues de commissions Messieurs Jacques Petitpierre, François Mégevant et Pierre Pricat (pour qui c'est la dernière législature), ainsi que notre Maire, Marc Michela pour leur régularité aux séances, leur aide précieuse et leur soutien.

Je dis également toute ma reconnaissance pour leur travail tout au long de l'année aux concierges José Manserre et Martial Amici et au personnel de la voirie Marc Loosli, Yann Zamofing et Massimo Rossi.

Corinne Ménétrety  
Présidente



## **Commission Informations, Communication et Votations**

### **Informations**

Les séances de travail de la commission durant l'exercice 2010 ont été essentiellement consacrées à l'organisation des informations et événements concernant l'avancement du chantier du centre du village et de la Campagne Berthet.

### **Actions de communication**

- **Soirée d'information** à la population du 2 juin 2009 sur le projet du centre du village.
- **Meinier Point Com**: 3 parutions concernant le même projet.
- **Bulletin communal**: 2 parutions (printemps – automne).
- **Site internet**: En fonction depuis cette année, une évaluation de l'utilisation est en cours.

### **Votations**

Les 1163 électeurs inscrits assurent un très bon score pour la commune de Meinier avec une moyenne de 60% de participation. Environ 30 personnes restent fidèles pour assurer le fonctionnement du local de vote de la commune. Nous saluons ces résultats et profitons de remercier les personnes qui ont assuré le bon fonctionnement des 4 votations de cet exercice.

### **Réclamations**

Les artisans établis sur le territoire de la commune et astreints à la taxe professionnelle peuvent s'adresser à cette instance en cas de litige lié à la taxe.

Toutes autres réclamations sont à adresser directement aux commissions en charge des domaines concernés.

François Mégevand  
Président

### **Commission Sports, Culture et Loisirs**

Cette année 2010-2011 a vu, comme les années précédentes, nombre de manifestations se dérouler dans notre commune, organisées de main de maître par nos sociétés culturo-sportives. Ces manifestations, comme vous avez pu vous en rendre compte, continuent à rassembler à Meinier une foule de gens qui, sans ces soirées, n'auraient peut-être pas l'occasion de se rencontrer. C'est donc une immense chance qu'ont nos communiens de pouvoir bénéficier de ces points de repère tout au long de l'année.

Parmi ces sociétés, il en est qui du Tennis-Club de Meinier. Depuis la santé des jeunes et moins jeunes compte plus de 330 membres dont donc au comité et à toutes les leur dévouement.



mérite une attention particulière, je veux parler plus de 10 ans, ce club œuvre pour le plaisir et de la commune et de la région. Aujourd'hui, il plus des deux tiers sont des juniors. Bravo personnes qui gèrent et animent ce club pour

Quant à la commission Sports Culture et Loisirs, après l'organisation du 1<sup>er</sup> Août, toujours avec l'aide précieuse de l'Amicale des sapeurs-pompiers, elle s'est attelée en partenariat avec le Groupe des 3 et l'Amicale, à gérer la Fiesta d'Automne 2010, qui a vu offrir dans la salle communale, sous la tente et dans le local de la Rampe, une panoplie de produits du terroir, une remarquable exposition-vente des artistes de la région et une attirante dégustation des crus de la commune et des environs, et tout ceci dans une ambiance exceptionnelle. Félicitons au passage l'Amicale qui a su gérer de façon magistrale comme à son habitude, les apéritifs officiels et les repas qui nous ont été servis lors de ces soirées.



Quelques noms à citer en ce qui concerne notre, votre club de football, l'U.S.M. :

- Roger Saillet, fameux ailier gauche des années 74-80 et membre du club depuis 1968, démissionnaire du poste de vice-président et du comité, postes qu'il a occupés de 1989 à 2009.
- Florio Togni, entré au club en 1976, quitte son poste de responsable de l'école de foot, après avoir œuvré pendant 24 ans (1986-2010) avec les juniors E et les tout petits de cette école de foot.
- Pierre Martinet, joueur de l'U.S.M. de 1979 à 1994, membre du comité de 1979 à 2009 et vice-président de 1989 à 2009, range ses chaussures pour se consacrer à ses fameux lots.

Un grand Merci des autorités communales et sportives à ces amis qui ont su faire preuve de disponibilité et de fidélité à l'U.S.M. tout au long de ces années mémorables.

Pour la commission :  
André Favre  
Président

### **Bibliobus**



Année	Nbre de passages	Fréquentation nbr de personnes	Prêts enfants	Prêts adultes
2008	12		2342	921
2009	12	419	886	834
2010	11	435	775	489

### **Commission Environnement, Routes et Agriculture**

Au terme de cette législature, j'aimerais remercier chaleureusement tous les membres de cette commission pour leur efficacité et leur disponibilité, à savoir Madame Isabelle Meier et Messieurs Yannick Dupraz, André Favre, François Mégevand, Léon Piller, ainsi que de Monsieur Etienne Murisier adjoint. La commission s'est réunie 7 fois durant cette année 2010.

#### **Gestion des routes :**

Grâce à une bonne collaboration entre les autorités des communes de Jussy et Meinier, la route de la Gara est aujourd'hui fonctionnelle, drainage et surfacage ayant été refaits. Sur la route de Compois, les îlots du chemin de Vy-la-Tour et du hameau de Corsinge sont aussi terminés et ceci dans un temps record. Quelques chemins communaux ont aussi fait l'objet d'entretien léger.

Quant au projet d'aménagement de la route de Covéry, des modifications sont actuellement en cours en lien avec le projet de contournement du centre du village. Signalons aussi le projet d'assainissement des eaux du hameau du Carre-d'Amont, assainissement bienvenu, puisqu'il terminera avec celui du Carre d'Aval, l'ensemble des assainissements de la commune de Meinier.

#### **Les 3 Nants :**

Au chemin des Evouettes, la plantation de noyers se poursuit grâce à l'accord des propriétaires.

#### **Bois de Tornafou :**

Avec satisfaction, ce bois est aujourd'hui nettoyé et reprend sa fonction de lieu privilégié de promenades.

#### **Place derrière l'Eglise :**

Un aménagement du lieu est prévu et diverses propositions ont été vues par le conseil municipal et des membres de la paroisse.

Trois projets de jeunes du centre horticole de Lullier ont retenu l'attention. L'étude complète demande encore réflexion et devra s'inscrire dans le plan du centre du village.







# RAPPORT ADMINISTRATIF 2010

## Rapports des commissions

Commission Environnement, Routes et Agriculture (suite)

### Cimetière :

Devant la hauteur parfois handicapante des containers, une plateforme en escaliers a été installée de façon à pouvoir accéder plus facilement au déversoir.

### Gestion des déchets :

Depuis bien des années Meinier s'est investie dans la gestion de ses déchets à la satisfaction de chacun. De nouveaux projets sont actuellement à l'étude : le changement des containers du chemin du Stade et l'aide de la commune à tout particulier désirant s'équiper pour composter lui-même ses déchets de jardin.

Je ne terminerai pas ce rapport sans remercier chaleureusement nos employés communaux pour leur travail efficace. Grand merci à Messieurs Marc Loosli, Yann Zamofing et Massimo Rossi, qui en plus de leur grande disponibilité, font toujours preuve de gentillesse.

Marlène Favre,  
Présidente de commission

### Voirie : (1904 habitants au 31.12.2010)

Le Tableau ci-dessous indique quelques chiffres en tonne sur les volumes de déchets récoltés et acheminés vers les différents centres de récupération et d'incinération par notre mandataire PRADERVAND TRANSPORT :

NATURE DES DECHETS	31.12.2010 (en tonnes)	Rang cantonal par habitant en 2010
Ordures ménagères	615	3 <sup>ème</sup>
Verre	94	2 <sup>ème</sup>
Papier	148	2 <sup>ème</sup>
PET	8.77	4 <sup>ème</sup>
Alu & Fer blanc	4.46	
Compost	0.73	
Tonne de bois	19.82	
Ferraille	7.77	
Encombrants	21.28	
Appareils ménagers (en pièces)	15	
Textiles	9.6	

Voilà des résultats encourageants pour notre commune qui montre l'intérêt de chacun à la récupération. Bravo !

Le coût total pour le transport et le traitement des 929.43 tonnes de déchets pour Meinier se monte à CHF 351'447, ce qui représente environ par habitant :  
488 kilos de déchets pour un coût de CHF 184.60.

N'oublions pas qu'en triant nous économisons certain frais de traitement d'incinération.



## **Commission Santé-Social & Aide au Développement**

En cette fin de législature, la commission prend congé de quatre de ses membres qui quittent leur mandat de conseillers municipaux.

Il s'agit de Myrna Lachenal, présidente de la commission depuis 1999, de Karen Sinclair, conseillère depuis 2007 de Marlène Favre et de Bernard Piguet, tous deux membres depuis 2003.

Merci à chacun pour son engagement, son dévouement au cours de ces dernières années et l'excellente ambiance apportée lors des séances de travail.

Ce sera une commission toute renouvelée qui, dès la reprise, prendra les rennes de ce département. L'ancienne équipe lui souhaite bon vent à travers les tâches importantes qui vont se présenter dès septembre, avec, entre autre, la mise en place de tous les éléments du nouveau centre intergénérationnel.

### **1. Synthèse des activités de la commission**

Depuis quelques années, la commission a tenté d'assurer une continuité dans les grandes lignes qu'elle s'était tracées. Elle toujours prêté toute son attention à l'organisation du repas traditionnel des aînés, appréciée par tous les convives, (près de 200 cette année le dimanche 23 janvier). La décoration, sur le thème de l'eau, le service de table assuré par le conseil municipal in corpore avec les conjoints, les animations musicale et audiovisuelle, la fête des jubilaires, tout cela est déjà préparé au cours du dernier trimestre de l'année. C'est une étape marquante qui laisse un souvenir mémorable à tous.

**La sortie détente** offerte par la commune (avancée cette année au mercredi 1<sup>er</sup> juin) a conduit les amateurs d'exotisme du troisième âge au site tropical exceptionnel en Suisse de Fruttigen, le « Tropenhaus ». Chacun a apprécié l'originalité de ce voyage, le bon

repas, l'exposition, le tout dans une ambiance détendue, en dépit des bouchons du matin. Cinq conseillers(ères)municipaux et un adjoint accompagnaient les 60 participants.

Toutes les autres activités pour les aînés, (repas mensuels de midi, petits-déjeuners, marches et divers) assurées jusqu'au début 2010 par la commission ont été dès lors reprises par le « Club des Aînés » fort à ce jour de 110 membres. Les membres de la commission poursuivent leur aide et leur soutien.

Comme chaque année, des anniversaires « exceptionnels » sont fêtés. Ainsi peut-on avec nos sincères félicitations mentionner les habitants de la commune suivants :

Madame Ida Bourgeois, Madame Véronique Berthet, Madame Dumas, Monsieur Henri Trachsler, et Monsieur Robert Berthelet qui ont fêté leur nonantième printemps.

Madame et Monsieur Frank Chenevard, quant à eux, sablent le champagne pour leurs 60 ans de mariage. La commission a marqué ou marquera l'événement pour chacun.

### **2. Autres problèmes abordés**

La commission s'est attelée au projet de réorganisation du bénévolat qui inclut les transports, les visites aux malades, les aides administratives.

Les inscriptions de bénévoles peuvent être faites en tout temps à la mairie. Des demandes doivent y être également adressées.

On compte actuellement 11 bénévoles inscrits à la mairie.

La commission a participé toujours activement au projet du Centre du Village en étant présente aux séances avec les architectes, en donnant son avis sur les futurs locaux (aînés, médicaux, restaurant, aménagement et utilisation des locaux.)

Une présentation du futur Centre, a été organisée le mardi 17 mai par les architectes et les autorités. Elle concernait en particulier les futurs habitants inscrits pour un appartement.



# RAPPORT ADMINISTRATIF 2010

## Rapports des commissions

*Commission Santé-Social & Aide au Développement (suite)*

Nous osons espérer que, malgré d'inévitables déceptions dues au grand nombre de demandes pour des appartements qui excède de beaucoup les possibilités, le but souhaité par les initiateurs du projet puisse être atteint.

Nous souhaitons que le Centre Intergénérationnel vive les valeurs de la charte instituée pour ses habitants et qu'un bon esprit règne dans ce lieu privilégié.

La commission déplore la suppression du « Proxibus » et tentera au plus vite de trouver une solution de remplacement moins coûteuse. Peut-être se dirigera-t-on vers une mobilité alternative (des véhicules anti polluants pour des transports locaux ?)

Les membres de la commission se sont efforcés de répartir le plus équitablement possible le 0,7% du budget communal en répondant aux multiples demandes d'aide en Suisse et à l'étranger.

Lors d'une rencontre entre les représentants des communes genevoises en charge de la coopération au développement et de l'aide humanitaire, il a été constaté que notre commune comptait parmi les plus généreuses.

### 3. **Divers**

L'équipe du social s'est régulièrement informée à travers les divers rencontres ou séminaires auxquels elle a participé avec intérêt : rencontres mensuelles de la Fondation pour la Formation des Aînées et Aînés de Genève (FAAG), le congrès « emploi et solidarité », la soirée cantonale sur le bénévolat...

Les membres de la commission ont été présents lors de la traditionnelle soirée « des Rois » (cette année transformée en assemblée communale électorale) afin de créer des contacts avec la population meynite.

La commune a engagé une animatrice sociale qui entrera en service à la fin de l'année. Celle-ci fonctionnera également en qualité de visiteuse sociale, comme l'a fait Madame Marie-Rose Charvoz qui prend sa retraite.

La commission a mandaté un écrivain qui, à travers des interviews retrace vie et activité des 2 derniers maires de Meinier. Une plaquette paraîtra ultérieurement.

Merci à chacun pour son engagement.

Myrna Lachenal, Présidente  
Bernard Piguet, Conseiller Municipal



*Nos Aînés à Tropenhaus, sortie 2011*



### **Commission Petite enfance, Ecole et Institutions pour la jeunesse**

Au risque de me répéter, ce fût une nouvelle fois une année intense et intéressante pour notre commission « Petite Enfance, Ecole et Jeunesse ».

Une fois n'est pas coutume, je commencerai par citer et remercier :

- l'Association des Parents de Meinier (APEM), pour son permanent soutien aux activités scolaires des élèves de Meinier (exemple la bibliothèque), mais aussi, et particulièrement pour ses idées et démarches extrascolaires, toujours créatives, notamment dans le domaine du respect de la nature et des biens collectifs.
- l'Association de la Ludothèque, qui avec ses modestes moyens, continue à proposer une démarche de découverte et de socialisation par le jeu, en collaboration avec l'école et les structures de la petite enfance.
- l'Association du Petit Gourmand, qui fournit une prestation, en collaboration avec les animatrices du GIAP, d'encadrement et de repas aux enfants pendant la pause scolaire de midi.
- les animatrices du GIAP (groupement pour les activités parascolaires) pour leur appui et encadrement dans les activités post-scolaires des enfants.

Les Autorités communales expriment à ces associations, à leurs membres, bénévoles ou professionnels, toute leur reconnaissance pour la qualité et l'utilité de l'encadrement dont bénéficient les enfants de notre commune.

Nous n'oublions pas non plus les autres associations, notamment sportives, qui, elles aussi, mettent à disposition des enfants et jeunes de Meinier, des activités de loisirs et de socialisation, notamment l'US Meinier, la Gym, le Tennis, le Viet Vo Dao, le Ski Club, le Volley.

Que ces associations et leurs animateurs-trices reçoivent aussi nos sentiments de reconnaissance pour leur engagement.

Notre collaboration avec les structures scolaires s'est également poursuivie, soit par des contacts directs avec les enseignants et leur directeur, soit par l'activité désormais régulière du Conseil d'établissement qui réunit tous les partenaires de l'école (enseignants, Directeur, autorités communales et parents, des quatre communes de Meinier, Gy, Jussy, et Presinge).

Cette excellente collaboration n'a qu'un but: un encadrement de qualité des élèves par de bonnes conditions de travail pour tous, élèves et enseignants (équipement, locaux, environnement).

Merci également au corps enseignants pour sa collaboration lors des moments de fêtes, comme l'Escalade, la Fête de Noël et les Promotions, moments qui marquent à la fois la vie de l'école, mais qui favorisent aussi la convivialité et les liens entre tous les membres de la collectivité meinite.

Deux grands thèmes nous ont particulièrement occupés lors de cette dernière année de la présente législature:

- les activités pour et avec les jeunes
- la mise en place de la future structure intercommunale de la petite enfance

Pour ce qui concerne la Jeunesse, nous avons poursuivi nos démarches dans la continuité des années précédentes, par la proposition de projet positifs, constructifs et préventifs pour et avec les jeunes, sans pour autant négliger des démarches de contrôle (cf rapport de juin 2010). Ici comme ailleurs, ni plus ni moins, la jeunesse vit, étudie et travaille, fait la fête, s'enthousiasme, déborde, manifeste, critique, montre ses joies mais aussi ses craintes et ses révoltes (notamment pour ceux et celles qui ne trouvent pas leur voie, par un apprentissage ou par des études ou encore qui traversent une phase difficile de la vie).



# RAPPORT ADMINISTRATIF 2010

## Rapports des commissions

*Commission Petite enfance, Ecole et Institutions pour la jeunesse (suite)*

Tags, incivilités, débordements et déprédations, voilà des signes d'un malaise ou d'un manque de respect pour la « chose collective », qui viennent parfois ternir des moments de vie tout à fait convenables et contenus, en suscitant inquiétudes, malaise voire rogne et colère des habitants et des autorités. Il s'agit là de difficultés qui souvent nous dépassent, auxquelles nous n'avons pas la prétention de donner des réponses définitives. Il reste néanmoins de notre responsabilité, avec nos partenaires professionnels, de chercher des bouts de réponses, en évitant les pièges de la dramatisation et de la criminalisation (tout jeune pose un problème) et-ou de l'angélisme (il n'y a aucun problème, circulez il n'y a rien à voir).

Notamment:

- en offrant des moments d'écoute, de dialogue (exemple pendant les ouvertures de la Rampe)
- en soutenant toute activité de prévention, par les travailleurs sociaux de la Rampe (activités autour de la consommation excessive d'alcool) et par les travailleurs sociaux hors mur (les activités de présence ou d'offre sportive des vendredis et samedis soir)
- en mettant sur pied des offres de travail pour les jeunes, notamment dans la gestion des déchets (par un groupe de jeunes lors de fêtes communales) et des travaux d'appui à la voirie pendant l'été, en utilisant les compétences, la disponibilité et l'encadrement des concierges de l'école et des cantonniers de la voirie
- en collaborant avec les policiers, les agents de Protectas et les agents municipaux, dans des activités de surveillance et de contrôle des lieux plus propices aux débordements
- en comptant aussi sur les enseignants, le directeur, les parents et l'Apem, pour toute activité de sensibilisation et de prévention, en amont, déjà dans les petites classes

Ces quelques initiatives, dont vous trouvez ici une synthèse, sont régulièrement discutées et coordonnées par un réseau qui se réunit 2-3 fois par année et qui a pour but justement, de réfléchir, coordonner, mettre en commun idées et démarches, les rendre cohérentes. Ce réseau permet essentiellement aux adultes, professionnels et-ou bénévoles, de rester ensemble, cohérents, et de donner ainsi une réponse sensée aux problématiques de la jeunesse.

Notre commission tient à remercier tous les acteurs et actrices de ce réseau pour la qualité de leurs engagements.

Le deuxième grand chantier de notre année de travail est la mise sur pied du Groupement Intercommunal pour la Petite Enfance. « Les Loupiots du Chambet » ouvrira ses portes au printemps 2012. Notre commission a régulièrement discuté de cette démarche afin d'appuyer l'important travail d'organisation effectué par le Groupement, dans le but de préciser les structures juridiques, les budgets, le statut du personnel, le règlement de la crèche, les engagements de l'équipe de direction et des collaboratrices et collaborateurs de la crèche. En parallèle, notre structure communale d'accueil continue de fonctionner, en attendant de la nécessaire coordination avec la crèche intercommunale.

Nous tenons à remercier toutes les jardinières d'enfant pour la qualité de leur travail, fait d'un accueil chaleureux et d'activités et propositions pédagogiques intéressantes.

Pour conclure, je tiens à remercier tous les membres de notre commission pour la qualité de leurs travail et engagement, en particulier notre adjoint Alain Corthay, pour son engagement, sa disponibilité dans le partage des réflexions et démarches.

Un chaleureux remerciement également à Bernard Piguet, membre de notre commission lors des deux dernières législatures.

Florio Togni  
Président

## **Compagnie des Sapeurs-Pompiers**

Notre compagnie des sapeurs-pompiers compte actuellement 38 membres, dont 3 femmes, placés sous le commandement du Capitaine John Schmalz, qui, malgré tout l'enthousiasme qu'on lui connaît, devra prendre sa retraite le 1<sup>er</sup> juillet 2012. A l'entendre, celui-ci est très satisfait de ses troupes qui font preuve d'une unité de corps remarquable, que ce soit au niveau de la compagnie elle-même ou au niveau de sa collaboration intercommunale avec Gy et Jussy. Cette entente, dans le cadre de l'organisation Sapeurs-Pompiers XXI est toujours aussi radieuse. Le fonctionnement des piquets intercommunaux, renforcé par l'utilisation du véhicule commun est parfaitement opérationnel et son efficacité a été prouvée à plusieurs reprises tout au long de l'année.

Au niveau du matériel, les acquisitions se sont concentrées sur des appareils de communication : renouvellement du parc des pagers et achat de nouvelles radios. Une étude est en cours pour changer le tonne-pompe, qui, déjà acquis d'occasion il y a de nombreuses années, donne des signes de faiblesse qui ne trompent pas.

Nos sapeurs n'ont pas eu durant cette année et c'est heureux, de trop nombreuses interventions. Elle a comptabilisé 7 exercices de compagnie à partir de son dépôt de la zone artisanale et industrielle, dépôt qui, soit dit en passant, souffre toujours de fuites d'eau. L'un de ces exercices au mois d'avril, s'est déroulé en présence du Lieutenant-Colonel Gysler, puisque cette année, notre compagnie avait droit à une inspection des hautes autorités cantonales. Celle-ci s'est déroulée de façon remarquable avec un sinistre simulé chez l'entreprise Saillet & Cie. Aux dires de cet inspecteur, notre compagnie a su montrer toute son efficacité et tout son savoir-faire lors de cette intervention.

En ce qui concerne les hommes qui forment la compagnie de Meinier, 38 je le rappelle, il convient de citer quelques noms :

- Mathieu Bossy et Yohann Joyard ont réussi leur école de formation
- Mathieu Burkhardt et Vincent Favre ont accompli l'école de porteurs d'appareils respiratoires
- Joël Béné et Paul Schlatter ont suivi avec succès l'école de caporal
- Stéphane Antille, Joel Béné et Flavien Desbiolles fêtent leurs 10 ans de service
- Stéphane Gabaz, Christian Leis et Didier Magistra, leurs 15 ans
- L'appointé Claude Aberlé et le sergent Jean-Paul Schlatter, leurs 25 ans
- A noter que Denis Mégevand fête lui, ses 10 ans au poste très prenant de sergent-major

Me voilà arrivé au terme de ce rapport qui montre bien que notre commune est entre de bonnes mains quant à la sécurité de ses habitants, grâce à une compagnie de sapeurs-pompiers efficace, sérieuse dans son travail et toujours prête à intervenir en cas de besoin.

André Favre  
Délégué au feu,



### **Fanfare municipale de Meinier**



Il y a 5 ans paraissait dans le compte rendu administratif et financier 2006, le premier rapport de commission que j'ai fait sur la fanfare municipale de Meinier.

Il est intéressant de constater l'évolution de notre fanfare. Tout d'abord la direction en est toujours assurée avec compétence par Raphaël Hugon, gage de continuité et d'engagement d'un chef qui se dévoue corps et âme pour sa fanfare. En 2006, c'étaient 40 musiciens qui constituaient la grande fanfare, aujourd'hui 44 musiciens la fréquentent, preuve de stabilité de l'effectif. La petite fanfare dans laquelle se pioche la relève est, elle aussi, toujours aussi dynamique. C'est l'école de musique qui enregistre une baisse d'effectifs et pourtant Fabienne Hugon déploie compétences, énergie et accueil pour intéresser les jeunes au commencement de la musique, période forcément un peu ingrate. Elle n'a pas hésité à organiser un style « porte ouverte » au printemps 2010 pour recruter les jeunes de Meinier mais aussi des communes avoisinantes.

Ce jour-là, ce n'est pas seulement le solfège qui a été mis en évidence mais surtout l'approche de divers instruments de musique avec l'espoir que le jeune se fasse concrètement une idée de ce qu'il souhaite commencer. Espérons que cette belle initiative de Fabienne Hugon porte ses fruits dès septembre, car sans l'assurance de la relève peu de chance que notre fanfare demeure le fleuron qu'elle est aujourd'hui.

La fanfare de Meinier est un incontournable des manifestations de notre commune. Elle se produit à chaque événement en amenant ambiance, détente, plaisir et beauté de la musique. Nous l'avons appréciée lors de la fête des promotions des écoles, lors de la cérémonie du 1<sup>er</sup> août, lors de la fête de l'Escalade ainsi qu'au repas des aînés de janvier. Notre fanfare a organisé aussi deux concerts à la salle communale, un demi-concert en collaboration avec la Sirène, harmonie municipale du Grand-Saconnex et son concert annuel en mai. Elle s'est aussi produite, comme de coutume, dans d'autres lieux, aux promotions des écoles de Thônex et de Vandoeuvres.

Le point culminant de cette année 2010 reste les festivités organisées pour le 40<sup>ème</sup> anniversaire de la fanfare de Meinier, festivités largement évoquées dans le dernier rapport 2009 pour l'excellence des prestations musicales et organisatrices.

En route pour le 50<sup>ème</sup> avec le soutien de tous les meinites et de leurs autorités.

Marlène Favre  
Déléguée à la fanfare



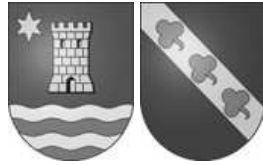




COMMUNE DE MEINIER

# COMPTES RENDUS FINANCIERS 2010





**FONDATION INTERCOMMUNALE**

**DES TERRAINS INDUSTRIELS ET  
ARTISANAUX DE LA PALLANTERIE**



**Comtesas + Gerficom S.A.**  
FIDUCIAIRE \_\_\_\_\_ www.cplusg.ch

16, Rue Voltaire  
1201 Genève  
Tél. 022 949 06 20  
TVA n° 260 058

Case postale 5265  
1211 Genève 11  
Fax 022 345 34 13  
gerficom@dfinet.ch

**FONDATION INTERCOMMUNALE DES TERRAINS INDUSTRIELS  
ET ARTISANAUX DE LA PALLANTERIE**

\*\*\*\*\*

**RAPPORT DE L'ORGANE DE REVISION  
SUR LE CONTRÔLE RESTREINT  
AU CONSEIL DE LA FONDATION**

\*\*\*\*\*

Exercice 2010

\*\*\*\*\*



Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint  
à l'assemblée générale des membres de la  
**Fondation Intercommunale des Terrains Industriels  
et Artisans de la Pallanterie**

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de profits et pertes et commentaires) de la Fondation Intercommunale des Terrains Industriels et Artisans de la Pallanterie pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2010.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Comité alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi et aux statuts.

Comtesas + Gerficom SA

Jean-Paul Kung  
Expert-comptable diplômé

Genève, le 7 mars 2011

JPK/hb – 24 ex.

Annexes : - comptes annuels  
(bilan total CHF 17'655'092, compte de profits et pertes, commentaires)



## BILAN AU 31 DECEMBRE

<b><u>ACTIF</u></b>	<b>2010</b>	<b>2009</b>
	CHF	CHF
<b>Actifs circulants</b>		
Liquidités	311'785	71'931
Impôt anticipé	825	15'595
Débiteurs	127'819	129'669
<b>Total actifs circulants</b>	<b>440'429</b>	<b>217'195</b>
<b>Comptes transitoires</b>		
Locaux vendus à encaisser	542'955	0
Actifs transitoires	76'811	53'039
<b>Total transitoires</b>	<b>619'766</b>	<b>53'039</b>
<b>Mobilier, installations</b>	<b>45'809</b>	<b>68'095</b>
<b>Immobilisations</b>		
Participation	200	200
Cptes bancaires fonds de rénovation	281'829	260'101
Bâtiments	14'359'001	15'102'833
Terrains	1'908'058	1'908'058
<b>Total immobilisations</b>	<b>16'549'088</b>	<b>17'271'192</b>
<b><u>TOTAL DE L'ACTIF</u></b>	<b><u>17'655'092</u></b>	<b><u>17'609'521</u></b>
<b><u>PASSIF</u></b>		
<b>Fonds étrangers</b>		
<i>Dettes à court terme</i>		
Passifs transitoires	162'346	35'191
<i>Total dettes à court terme</i>	<b>162'346</b>	<b>35'191</b>
<i>Provisions</i>		
Provisions pour risques et charges	127'022	126'032
<i>Dettes à long terme</i>		
Prêts Raiffeisen	6'140'000	4'375'000
Prêts BCGe	8'461'400	10'601'700
<i>Total dettes à long terme</i>	<b>14'601'400</b>	<b>14'976'700</b>
<b>Total fonds étrangers</b>	<b>14'890'769</b>	<b>15'137'923</b>
<b>Fonds de rénovation</b>	<b>324'829</b>	<b>291'291</b>
<b>Fonds propres</b>		
Capital au début de l'exercice	2'180'307	2'067'955
Résultat de la période	259'188	112'351
<b>Total fonds propres</b>	<b>2'439'494</b>	<b>2'180'307</b>
<b><u>TOTAL DU PASSIF</u></b>	<b><u>17'655'092</u></b>	<b><u>17'609'521</u></b>

**COMPTE DE PERTES ET PROFITS**  
pour la période du 1er janvier au 31 décembre

	2010 CHF	2009 CHF
<b>Produits d'exploitation</b>		
Loyers	1'354'089	1'259'202
Rentes de droit de superficie	280'841	279'141
<b>Total produits d'exploitation</b>	<u>1'634'929</u>	<u>1'538'343</u>
<b>Charges d'exploitation</b>		
Entretien et conciergerie	141'847	132'227
Services Industriels	43'168	38'326
Assurances	32'498	30'676
Frais de régie et divers	72'116	68'426
Dotations aux fonds de rénovation	77'706	53'717
Droits de superficie	36'232	36'413
Intérêts sur prêts bâtiments	463'276	477'822
	<u>866'844</u>	<u>837'606</u>
Intérêts terrains	0	7'408
<b>Total charges d'exploitation</b>	<u>866'844</u>	<u>845'014</u>
<b>Résultat d'exploitation</b>	<u><b>768'086</b></u>	<u><b>693'329</b></u>
<b>Hors exploitation</b>		
Produits exceptionnels	-38'621	-14'996
Intérêts bancaires	-1'124	-1'376
Charges exceptionnelles	12'246	5'576
<b>Total hors exploitation</b>	<u>-27'498</u>	<u>-10'795</u>
<b>Frais de fonctionnement</b>		
Conseil de Fondation	79'797	73'798
Secrétariat & administration	197'414	247'551
Assurances	6'341	1'511
Comptabilité	30'000	30'000
Honoraires	4'000	0
Révision	5'000	5'000
Autres frais de fonctionnement	1'573	4'196
Frais de publications	2'957	10'160
<b>Total frais de fonctionnement</b>	<u>327'082</u>	<u>372'217</u>
<b>Amortissements</b>		
Mobilier, installations	22'287	22'528
Bâtiments	187'028	197'028
<b>Total amortissements</b>	<u>209'315</u>	<u>219'556</u>
<b>Total charges hors exploitation</b>	<u>508'898</u>	<u>580'978</u>
<b>Résultat de l'exercice</b>	<u><b>259'188</b></u>	<u><b>112'351</b></u>



## COMMENTAIRES

### BILAN

#### ACTIF

##### Actifs circulants

Les liquidités sont l'avoir en comptes courants bancaires.

Les débiteurs sont constitués principalement des soldes disponibles à recevoir conformément aux différents comptes de gestion. Le solde ouvert dans le cadre de la faillite en 2000 de la régie Générale Immobilière de CHF 7'977.59 est couvert par la provision pour risques.

##### Actifs transitoires

Les ventes d'un atelier et d'un parking du bâtiment 4 au 31 décembre 2010 pour un montant de CHF 542'955.- ont été encaissées au cours du mois de janvier 2011. Les autres montants à recevoir concernent principalement le solde TVA relatif au 4ème trimestre 2010.

##### Immobilisations

###### Participations

Une part sociale de la Banque Raiffeisen Arve et Lac.

###### Cptes bancaires fonds de rénovation

Ces comptes collectent les liquidités destinées aux fonds de rénovation. Le paiement des travaux entrant dans le cadre d'une rénovation doit être effectué par le débit de ces comptes.

###### Bâtiments

Coût total de construction des bâtiments, y compris les taxes et les frais financiers, à l'exception de la valeur du terrain, soit :

	<u>2010</u> CHF	<u>2009</u> CHF
<u>Bâtiment parcelle No 4</u>		
Coût de construction	9'572'690	9'572'690
./. Ventes cumulées	-8'169'873	-7'626'917
./. Amortissements cumulés	-362'119	-336'119
	<u>1'040'698</u>	<u>1'609'654</u>
<u>Bâtiment parcelle No 5</u>		
Coût de construction	3'751'845	3'709'931
./. Ventes cumulées	-664'498	-608'736
./. Amortissements cumulés	-76'600	-48'600
	<u>3'010'747</u>	<u>3'052'595</u>
<u>Bâtiment parcelle No 6</u>		
Coût de construction	10'015'775	10'015'775
./. Amortissements cumulés	-1'155'000	-1'050'000
	<u>8'860'775</u>	<u>8'965'775</u>
<u>Bâtiment parcelle No 7</u>		
Coût de construction	2'077'556	2'077'556
./. Ventes cumulées	-604'342	-604'342
./. Amortissements cumulés	-104'600	-89'600
	<u>1'368'614</u>	<u>1'383'614</u>
<u>Parkings parcelle No 9</u>		
Coût d'aménagement	184'029	184'029
./. Amortissements cumulés	-105'862	-92'834
	<u>78'167</u>	<u>91'195</u>
Valeur comptable :	<u><u>14'359'001</u></u>	<u><u>15'102'833</u></u>

###### Terrains

Le poste contient la totalité de la valeur des terrains acquis ou reçus en dotation, y compris les frais de notaire.





## PASSIF

## Fonds étrangers

Le détail des fonds étrangers figure ci-après.

## Dettes à court terme

**2010**

CHF

**2009**

CHF

**Passifs transitoires**

Les frais de fonctionnement comprennent jetons de présence, frais de secrétariat, comptabilité, honoraires, soldes dus conformément aux différents comptes de gestion et loyers reçus d'avance.

162'346

35'191

**Total dû au 31 décembre****162'346****35'191****Provisions pour risques et charges****2010**

CHF

**2009**

CHF

- Provisions pour risques

124'452

124'452

- Apports locataires pour garanties badges

2'570

1'580

**Provisions au 31 décembre****127'022****126'032**

## Dettes à long terme

Prêts	2010			2009		
	Crédits à l'origine		Crédits utilisés	Crédits à l'origine		Crédits utilisés
	CHF		CHF	CHF		CHF
Raiffeisen (Bâtiment 4)	1'000'000		800'000	0		0
Raiffeisen (Bâtiment 4)	965'000		965'000	0		0
Raiffeisen (Bâtiment 5)	1'375'000		1'375'000	1'375'000		1'375'000
Raiffeisen (Bâtiment 5)	1'500'000		1'500'000	1'500'000		1'500'000
Raiffeisen (Bâtiment 7)	1'500'000		1'500'000	1'500'000		1'500'000
BCGe (Bâtiment 6)	8'765'000		6'661'400	8'765'000		6'836'700
BCGe (Bâtiment 6)	1'800'000		1'800'000	1'800'000		1'800'000
BCGe (Bâtiment 4)	4'635'000		0	6'600'000		1'965'000
<b>Totaux</b>	<b>21'540'000</b>		<b>14'601'400</b>	<b>21'540'000</b>		<b>14'976'700</b>

Les crédits à l'origine correspondent aux prêts bancaires actuels, renégociés au fur et à mesure de leurs échéances.



## COMPTES - RENDUS FINANCIERS 2010

Les prêts bancaires sont garantis de la manière suivante :

### Garanties de la commune de Meinier

Prêts	Banque	Arrêté du	Garantie à l'origine	Utilisé au 31.12.2010
		Conseil d'Etat du		
Bâtiment 7	Raiffeisen	19.01.2000	400'000	150'000
Bâtiment 7	Raiffeisen	25.07.2001	1'350'000	1'350'000
Bâtiment 5	Raiffeisen	29.08.2007	3'823'750	2'875'000
Bâtiment 4	Raiffeisen	12.11.2003	6'600'000	1'765'000
			<b>12'173'750</b>	<b>6'140'000</b>

### Garanties de la commune de Collonge-Bellerive

Prêts	Banque	Arrêté du	Garantie à l'origine	Utilisé au 31.12.2010
		Conseil d'Etat du		
Bâtiment 6	BCGe	03.09.1997	8'765'000	6'661'400
Bâtiment 6	BCGe	24.10.2001	1'995'435	1'800'000
			<b>10'760'435</b>	<b>8'461'400</b>

La Fondation avertit régulièrement les communes lors de remboursements extraordinaires afin que celles-ci puissent procéder à l'ajustement de leurs engagements.

A compter de l'exercice 2007, la Fondation rémunère ces garanties à hauteur de 1/4% l'an sur le montant effectivement utilisé.

- Cédules hypothécaires Une cédule hypothécaire de CHF 11'000'000.- grevant le bâtiment 6 a été constituée le 23 novembre 2004 et enregistrée au registre foncier le 20 janvier 2005. Cette cédule a été remise à la commune de Collonge-Bellerive comme garantie des engagements de celle-ci en faveur de la Fondation.

Des cédules hypothécaires pour un total de CHF 3'465'000.- grevant les bâtiments 4 et 7 sont en cours d'enregistrement auprès du registre foncier.

La création de cédules pour le bâtiment 5 est à l'étude.

- Remboursements La trésorerie courante a permis de procéder à un remboursement extraordinaire partiel de CHF 200'000.- contracté pour le bâtiment 4.

Ce remboursement n'a généré aucun frais de débite.

Ces mesures permettront à la commune de Meinier de diminuer ses garanties d'un montant équivalent.



# COMPTES - RENDUS FINANCIERS 2010

<b>Fonds de rénovation</b>	<b><u>2010</u></b> CHF	<b><u>2009</u></b> CHF
Fonds Bâtiment 4 constitué au 1er janvier	112'000	102'000
Attribution de l'exercice	10'000	10'000
Utilisation de l'exercice	-21'708	-
Attribution exercices antérieurs	3'309	-
Fonds Bâtiment 4 constitué au 31 décembre	<u>103'601</u>	<u>112'000</u>
Fonds Bâtiment 6 constitué au 1er janvier	118'291	94'291
Attribution de l'exercice	24'000	24'000
Attribution exercices antérieurs	8'360	-
Fonds Bâtiment 6 constitué au 31 décembre	<u>150'651</u>	<u>118'291</u>
Fonds Bâtiment 7 constitué au 1er janvier	61'000	52'000
Attribution de l'exercice	9'000	9'000
Attribution exercices antérieurs	577	-
Fonds Bâtiment 7 constitué au 31 décembre	<u>70'577</u>	<u>61'000</u>
<b>Fonds de rénovation au 31 décembre</b>	<b><u>324'829</u></b>	<b><u>291'291</u></b>

Les avoirs en comptes courants bancaires des fonds de rénovation sont inférieurs aux fonds figurant au passif du bilan du montant de l'attribution de l'exercice. Ces montants seront versés au cours de l'exercice suivant. Le décalage entre les comptes de dépôts et les fonds de rénovation lié aux produits financiers générés par ces comptes a été ajusté au cours de cet exercice.

En plus des attributions directes aux fonds de rénovation par la Fondation, les copropriétés du Bâtiment 4 et du Bâtiment 5 procèdent également à une attribution à laquelle la Fondation participe en qualité de copropriétaire.

<b>Attributions aux fonds de rénovation</b>	<b><u>2010</u></b> CHF	<b><u>2009</u></b> CHF
Attributions directes de la Fondation	43'000	43'000
Attribution de la copropriété Bâtiment 4	32'425	10'717
Attribution de la copropriété Bâtiment 5	2'281	-
<b>Fonds propres</b>	<u>77'706</u>	<u>53'717</u>

Répartition des fonds par commune, les résultats sont répartis proportionnellement à leurs apports.

	<b><u>2010</u></b> CHF	<b><u>2009</u></b> CHF
<u>Fonds propres Collonge-Bellerive</u>		
Capital de dotation	600'000	600'000
Résultat reporté cumulé	513'348	455'977
Résultat de la période	132'351	57'371
Fonds propres	<u>1'245'699</u>	<u>1'113'348</u>
<u>Fonds propres Meinier</u>		
Capital de dotation	575'000	575'000
Résultat reporté cumulé	491'958	436'978
Résultat de la période	126'837	54'980
Fonds propres	<u>1'193'795</u>	<u>1'066'958</u>
<b>Fonds propres</b>	<b><u>2'439'494</u></b>	<b><u>2'180'307</u></b>
Capital de dotation (Collonge-Bellerive et Meinier)	1'175'000	1'175'000
Résultats reportés au bilan	1'264'494	1'005'307
<b>Total comme ci-dessus</b>	<b><u>2'439'494</u></b>	<b><u>2'180'307</u></b>



## COMPTE DE PERTES ET PROFITS

### DETAIL DES FRAIS DE FONCTIONNEMENT

	<u>2010</u> CHF	<u>2009</u> CHF
Conseil de Fondation		
Jetons de présence	53'040	60'720
Charges sociales	7'676	8'753
Frais de voyage & de représentation	19'081	4'325
	<u>79'797</u>	<u>73'798</u>
Secrétariat & administration		
Charges salariales	123'612	149'228
Charges sociales	30'590	28'908
Honoraires secrétariat	650	20'846
Loyers & SIG	23'284	23'043
Surveillance - sécurité	3'600	1'800
Frais de port	117	2'413
Télécommunications	2'738	3'162
Frais de bureau	7'924	13'380
Frais de banque	508	438
Leasing & frais photocopieur	4'391	4'333
	<u>197'414</u>	<u>247'551</u>

### ANNEXE

Valeur d'assurance incendie (Communiquées par les assurances)	<u>2010</u> CHF	<i>millièmes Fondation</i>	<u>2009</u> CHF
Bâtiment 4	9'022'300	225.15	9'209'300
Bâtiment 5 (montant correspondant aux sous-sols uniquement)	3'959'733	549.65	4'042'720
Bâtiment 6	11'696'600	1.000.00	11'588'900
Bâtiment 7 (montant correspondant aux sous-sols uniquement)	2'166'755	724.55	2'047'721

*Les valeurs indiquées concernent les bâtiments dans leur intégralité*

#### Engagement leasing

Contrat photocopieur Canon	6'720	10'080
----------------------------	-------	--------

**Litiges en cours**           Aucun

**TVA**                            La Fondation est assujettie à la TVA depuis le 1er janvier 2002

#### Informations diverses

- La durée des droits de superficie octroyés est généralement de 30 ans, renouvelable, mais peut être plus longue selon les circonstances. La Fondation a reporté en 2008 l'échéance du droit de superficie de la parcelle 5 de l'an 2031 à l'an 2057.
- Dans le cadre du projet de surélévation du bâtiment 1, le contrat du droit de superficie a été prolongé pour une période de 15 ans soit de l'an 2028 à l'an 2043 et la rente annuelle portée de CHF 31'600.- à CHF 35'000.- dès le 1er juillet 2010.
- La durée des baux à loyer des ateliers et dépôts contractés s'étale de cinq à dix ans.



Centre sportif de Rouelbeau

**GROUPEMENT INTERCOMMUNAL**  
**DU**  
**CENTRE SPORTIF DE ROUELBEAU**



**GROUPEMENT INTERCOMMUNAL DU  
CENTRE SPORTIF DE ROUELBEAU,  
MEINIER**

**RAPPORT D'ORGANE DE REVISION**

**ETATS FINANCIERS**

**31 DECEMBRE 2010**



## **Rapport de l'organe de révision au Conseil intercommunal du**

### **Groupement intercommunal du Centre Sportif de Rouelbeau pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2010**

En notre qualité d'organe de révision, nous avons vérifié la comptabilité et les comptes annuels (bilan et comptes d'exploitation) du Groupement intercommunal du Centre Sportif de Rouelbeau pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2010.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, de la gestion administrative et financière incombe au Bureau du Conseil intercommunal alors que notre mission consiste à vérifier ces comptes et à émettre une appréciation les concernant. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales de qualification et d'indépendance.

Notre révision a été effectuée selon les normes de la profession en Suisse. Ces normes requièrent de planifier et de réaliser la vérification de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées avec une assurance raisonnable. Nous avons révisé les postes des comptes annuels et les indications fournies dans ceux-ci en procédant à des analyses et à des examens par sondages. En outre, nous avons apprécié la manière dont ont été appliquées les règles relatives à la présentation des comptes, les décisions significatives en matière d'évaluation, ainsi que la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que notre révision constitue une base suffisante pour former notre opinion.

Selon notre appréciation, la comptabilité et les comptes annuels sont conformes à la loi, à la LAC (loi sur l'administration des communes), à la LGAF et aux statuts.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Genève, le 10 mars 2011

Fiduciaire Edmond Favre SA

Michel Favre  
Expert comptable

Moreno Sella  
Administrateur-délégué

**GROUPEMENT INTERCOMMUNAL DU  
CENTRE SPORTIF DE ROUELBEAU**Bilan au 31 décembre 2010

<b>ACTIF</b>	<b>2010</b>	<b>2009</b>
Caisse	102.30	
Banque Raiffeisen	72'960.60	73'149.50
<b>DISPONIBLE</b>	<u>73'062.90</u>	<u>73'149.50</u>
Actifs transitoires	0.00	2'737.10
Impôt anticipé à récupérer	105.30	54.05
<b>Divers</b>	<u>105.30</u>	<u>2'791.15</u>
<b>REALISABLE</b>	<u>73'168.20</u>	<u>75'940.65</u>
Mobilier	131'735.00	131'735.00
% fonds d'amortissement	(32'935.75)	(13'173.50)
<b>IMMOBILISATIONS, net</b>	<u>98'799.25</u>	<u>118'561.50</u>
<b>TOTAL ACTIF</b>	<u>171'967.45</u>	<u>194'502.15</u>
 <b>PASSIF</b>		
Commune de Collonge-Bellerive	43'609.21	26'588.27
Commune de Meinier	48'065.54	111'319.33
Passifs transitoires	30'292.70	6'594.55
<b>Exigible à court terme</b>	<u>121'967.45</u>	<u>144'502.15</u>
<b>FONDS ETRANGERS</b>	<u>121'967.45</u>	<u>144'502.15</u>
Capital de dotation	50'000.00	50'000.00
Résultat de l'exercice	0.00	0.00
<b>FONDS PROPRES</b>	<u>50'000.00</u>	<u>50'000.00</u>
<b>TOTAL PASSIF</b>	<u>171'967.45</u>	<u>194'502.15</u>



**GROUPEMENT INTERCOMMUNAL DU  
CENTRE SPORTIF DE ROUELBEAU**Comptes de profits et pertes pour l'exercice 2010

PRODUITS	2010	2009
<b>Contributions des communes membres :</b>		
Participation Collonge-Bellerive <i>versement le 5 mars 2010 : CHF 120'000.00</i>	102'979.06	93'411.73
Participation Meinier	583'548.04	529'333.17
	<u>686'527.10</u>	<u>622'744.90</u>
Revenus	31'800.00	32'500.00
Intérêts bancaires	146.40	154.25
	<u>31'946.40</u>	<u>32'654.25</u>
<b><u>Total des produits</u></b>	<b><u>718'473.50</u></b>	<b><u>655'399.15</u></b>
<b>CHARGES</b>		
Dédommagement commune de Meinier :		
Amortissement	267'446.00	267'446.00
Intérêts	151'949.00	151'949.00
	<u>419'395.00</u>	<u>419'395.00</u>
Facturation employés voirie	65'340.00	53'610.00
Facturation employés administratif	5'707.50	9'682.50
Fournitures diverses	471.30	115.55
Achat marchandises	10'962.25	0.00
Achat mobilier, machines, matériel	19'347.20	16'330.65
Amortissement mobilier	19'762.25	13'173.50
Eau, Electricité	26'689.90	30'950.04
Gaz	13'428.20	15'551.71
Entretien immobilier :		
- contrats d'entretien	12'966.20	1'997.65
- bâtiment et immobilier commun	38'362.35	31'752.05
- terrain de tennis	18'924.45	15'462.00
- terrain de football	32'145.45	16'068.40
- restaurant et salle pour sociétés	5'356.50	13'567.40
Entretien mobilier football et commun	257.90	7'093.15
Assurances	10'338.40	6'269.50
Frais d'études	15'000.00	0.00
Frais divers	3'976.25	4'297.00
Intérêts et frais bancaires	42.40	83.05
	<u>718'473.50</u>	<u>655'399.15</u>
<b><u>Total des charges</u></b>	<b><u>718'473.50</u></b>	<b><u>655'399.15</u></b>
RESULTAT DE L'EXERCICE	0.00	0.00



## **GROUPEMENT INTERCOMMUNAL DU CENTRE SPORTIF DE ROUELBEAU, MEINIER**

**ANNEXE AU 31 DECEMBRE 2010**

### **1. GENERAL**

Les statuts du « Groupement intercommunal du Centre Sportif de Rouelbeau » indiquent que les communes de Meinier et de Collonge-Bellerive ont constitué un groupement intercommunal au sens des articles 51 à 60 de la Loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984 (LAC) et que le siège du groupement est à la mairie de Meinier.

Le Conseil d'Etat a approuvé par un Arrêté du 21 mai 2008 la délibération du Conseil municipal de la commune de Collonge-Bellerive du 3 mars 2008 prévoyant la constitution de ce groupement intercommunal.

La fortune de Groupement est formé des apports financiers initiaux des communes membres destinés à constituer un fonds de roulement de CHF 50'000.-, à hauteur de CHF 25'000.- par la commune de Meinier et CHF 25'000.- par la commune de Collonge-Bellerive.

La fortune comprendra également tout le matériel mobilier d'exploitation qui viendra à être acquis par le Groupement. La fortune du Groupement comprendra en outre l'ensemble des bâtiments et installations qui lui seront cédés en propriété par les communes membres.

Les organes du Groupement sont :

- a) le Conseil intercommunal ;
- b) le Bureau du Conseil ;
- c) l'organe de contrôle.

Le Groupement a pour but d'exploiter un centre sportif au lieudit Rouelbeau comportant les installations suivantes :

- 3 terrains de football,
- 5 terrains de tennis,
- 1 espace de pétanque,
- 1 terrain de beach volley,
- 1 espace athlétisme/gymnastique,
- 1 terrain de basket,
- 1 restaurant et 1 salle pour sociétés,
- 8 vestiaires.

### **2. SOMMAIRE DE PRINCIPES COMPTABLES**

Principes de base - Les comptes annuels sont établis conformément aux principes comptables légaux en Suisse et sur la base des cours historiques. Les produits et les charges sont comptabilisés sur la base des prestations et engagements convenus.



Les investissements mobiliers du groupement, de même que les frais de fonctionnement du Groupement (y compris le loyer selon l'article 6), sont couverts par des contributions des communes membres, en tant qu'ils ne peuvent être assumés par les recettes propres du centre sportif ou d'autres sources de financement selon l'article 9.

Le poste « dédommagement commune de Meinier » résulte de la mise à disposition des installations, dont la Commune est propriétaire.

Ces frais d'investissement et de fonctionnement seront ainsi répartis à raison de :

- a) 85% à charge de la commune de Meinier ;
- b) 15% à charge de la commune de Collonge-Bellerive.

Les ressources financières du Groupement sont constituées par :

- les contributions des communes membres ;
  - les recettes d'exploitation du centre sportif, notamment liées au loyer du restaurant ;
  - les subventions ;
  - les emprunts ;
  - les fonds mis à disposition par des tiers privés dans le cadre de conventions de partenariat ;
  - les dons et legs.
-





# **COMPTE RENDU FINANCIER 2010**

**de la Commune de Meinier**



*Fiduciaire Edmond Favre SA*  
*Genève*

**Rapport de l'organe de révision  
à l'attention du Conseil Municipal de la  
COMMUNE DE MEINIER  
pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2010**

Conformément au mandat qui nous a été confié, nous avons vérifié la comptabilité et les comptes annuels (bilan, comptes de fonctionnement et d'investissements) de la Commune de Meinier, pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2010.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au maire et aux adjoints alors que notre mission consiste à vérifier ces comptes et à émettre une appréciation les concernant. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales de qualification et d'indépendance.

Notre révision a été effectuée selon les normes de la profession en Suisse. Ces normes requièrent de planifier et de réaliser la vérification de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées avec une assurance raisonnable. Nous avons révisé les postes des comptes annuels et les indications fournies dans ceux-ci en procédant à des analyses et à des examens par sondages. En outre, nous avons apprécié la manière dont ont été appliquées les règles relatives à la présentation des comptes, les décisions significatives en matière d'évaluation, ainsi que la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que notre révision constitue une base suffisante pour former notre opinion.

Selon notre appréciation, la comptabilité et les comptes annuels sont conformes à la loi, au règlement et aux directives du département de l'intérieur et de la mobilité.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Genève, le 7 avril 2011

Fiduciaire Edmond Favre SA

  
Michel Favre  
Expert Réviseur agréé

  
Moreno Sella  
Administrateur délégué



**TABLEAU DE BOUCLEMENT DES COMPTES 2010**

**Compte de fonctionnement**

Charges	4'771'700.08	Revenus	6'199'788.85
Amortissements	852'500.00		
Excédent de revenus	575'588.77		
	<b>6'199'788.85</b>		<b>6'199'788.85</b>

**Investissements nets**

Investissements	2'584'140.79	Subventions d'investissements et autres recettes	460'234.00
		Augmentation des investissements nets	2'123'906.79
	<b>2'584'140.79</b>		<b>2'584'140.79</b>

**Financement**

Augmentation des investissements nets	2'123'906.79	Reprise des amortissements	852'500.00
		Reprise de l'excédent de revenus	575'588.77
		Insuffisance de financement	695'818.02
	<b>2'123'906.79</b>		<b>2'123'906.79</b>

**Variation de la fortune nette**

Insuffisance de financement	695'818.02		
Report au bilan	1'312'734.00	Report au bilan	2'584'140.79
Augmentation de la fortune nette	575'588.77		
	<b>2'584'140.79</b>		<b>2'584'140.79</b>



**BILAN AU 31 DECEMBRE 2010**

Désignation	Comptes 2010	Comptes 2009	Ecart Frs 2010
<b>ACTIF</b>	<b>46 614 318.84</b>	<b>35 553 647.94</b>	<b>11 060 670.90</b>
<b>DISPONIBILITES</b>	<b>3 853 640.70</b>	<b>4 306 857.33</b>	<b>453 216.63-</b>
Caisse	1 054.20	4 332.15	3 277.95-
Chèques postaux	30 129.60	106 973.41	76 843.81-
Banques	3 459 266.52	3 817 792.38	358 525.86-
Etat de Genève	363 190.38	377 759.39	14 569.01-
<b>AVOIRS</b>	<b>5 435 044.39</b>	<b>5 071 875.53</b>	<b>363 168.86</b>
Comptes courants	746 169.74	680 924.78	65 244.96
Impôts à encaisser	2 687 984.97	2 906 834.82	218 849.85-
Autres débiteurs	459 137.65	47 058.80	412 078.85
Compte de liaison	37 215.75	6 056.60	31 159.15
Autres créances	1 504 536.28	1 431 000.53	73 535.75
<b>PLACEMENTS</b>	<b>19 105 631.76</b>	<b>9 222 442.98</b>	<b>9 883 188.78</b>
Valeurs à revenu fixe	955.57	1 015.79	60.22-
Prêts	15 600.00	20 400.00	4 800.00-
Immeubles	19 089 076.19	9 201 027.19	9 888 049.00
<b>INVESTISSEMENTS</b>	<b>16 729 115.53</b>	<b>15 576 108.74</b>	<b>1 153 006.79</b>
Ouvrages de génie civil	4 624 693.79	4 936 870.79	312 177.00-
Terrains bâtis	12 019 997.74	10 544 413.95	1 475 583.79
Mobilier, machines, véhicules	84 424.00	94 824.00	10 400.00-
<b>PRETS &amp; PARTICIPATIONS PERMANENTES</b>	<b>1 475 812.00</b>	<b>1 357 412.00</b>	<b>118 400.00</b>
Communes	695 401.00	577 001.00	118 400.00
Sociétés d'économie mixte	780 409.00	780 409.00	0.00
Institutions privées	1.00	1.00	0.00
Prêts et participation étranger	1.00	1.00	0.00
<b>AVANCES AUX FINANCEMENTS SPECIAUX</b>	<b>15 074.46</b>	<b>18 951.36</b>	<b>3 876.90-</b>
Avance aux immeubles locatifs	15 074.46	18 951.36	3 876.90-
<b>HORS BILAN</b>	<b>16 373.35</b>	<b>16 332.55</b>	<b>40.80</b>
Fonds spéciaux	16 373.35	16 332.55	40.80





**BILAN AU 31 DECEMBRE 2010**

Désignation	Comptes 2010	Comptes 2009	Ecart Frs
<b>PASSIF</b>	<b>46 614 318.84</b>	<b>35 553 647.94</b>	<b>11 060 670.90</b>
<b>ENGAGEMENTS COURANTS</b>	<b>2 250 263.22</b>	<b>366 835.36</b>	<b>1 883 427.86</b>
Créanciers	2 221 823.52	352 085.11	1 869 738.41
Dépôts	11 550.00	0.00	11 550.00
Comptes courants	0.00	20 088.00	20 088.00-
Compte de liaison	16 889.70	5 337.75-	22 227.45
<b>DETTES A COURT TERME</b>	<b>463 387.42</b>	<b>0.00</b>	<b>463 387.42</b>
Banques	463 387.42	0.00	463 387.42
<b>DETTES A MOYEN ET LONG TERMES</b>	<b>18 670 980.00</b>	<b>10 324 230.00</b>	<b>8 346 750.00</b>
Emprunts hypothécaires	660 980.00	694 230.00	33 250.00-
Reconnaissances de dettes	18 010 000.00	9 630 000.00	8 380 000.00
<b>ENGAG. ENTITES PARTICULIERES</b>	<b>202 072.40</b>	<b>201 253.30</b>	<b>819.10</b>
Fonds et fondations	202 072.40	201 253.30	819.10
<b>PROVISIONS</b>	<b>2 763 432.20</b>	<b>3 063 940.60</b>	<b>300 508.40-</b>
Compte de fonctionnement	2 763 432.20	3 063 940.60	300 508.40-
<b>ENGAGEM. FINANCEMENTS SPECIAUX</b>	<b>1 825 794.25</b>	<b>1 734 588.10</b>	<b>91 206.15</b>
Taxes d'équipement	366 892.00	366 892.00	0.00
Taxes d'écoulement	303 478.20	147 245.45	156 232.75
Protection civile	27 734.00	55 468.00	27 734.00-
Immeubles locatifs	1 127 690.05	1 164 982.65	37 292.60-
<b>FORTUNE NETTE</b>	<b>20 438 389.35</b>	<b>19 862 800.58</b>	<b>575 588.77</b>
Fortune	20 438 389.35	19 862 800.58	575 588.77
<b>HORS BILAN</b>	<b>6 256 373.35</b>	<b>6 456 332.55</b>	<b>199 959.20-</b>
Fonds spéciaux	16 373.35	16 332.55	40.80
Cautionnements	6 240 000.00	6 440 000.00	200 000.00-



**COMPTES DE FONCTIONNEMENT AU 31 DECEMBRE 2010 PAR NATURE**

Comptes	Désignation	Comptes 2009	Budget 2010	Comptes 2010	Ecart Frs 2010
<b>3</b>	<b>CHARGES</b>	<b>6 857 837.85</b>	<b>5 981 240</b>	<b>5 624 200.08</b>	<b>357 039.92</b>
<b>30</b>	<b>CHARGES DE PERSONNEL</b>	<b>1 335 225.90</b>	<b>1 398 100</b>	<b>1 346 162.45</b>	<b>51 937.55</b>
300	Autorités et commissions	97 250.00	116 100	116 100.00	0.00
301	Traitements du personnel	947 682.50	1 010 000	964 385.30	45 614.70
303	Assurances sociales	85 993.20	95 000	84 706.85	10 293.15
304	Caisses pension et prévoyance	143 416.10	110 000	123 384.45	13 384.45-
305	Assurances maladie et accidents	60 884.10	67 000	57 585.85	9 414.15
<b>31</b>	<b>BIENS, SERVICES ET MARCHANDISES</b>	<b>1 603 633.48</b>	<b>1 626 400</b>	<b>1 593 416.95</b>	<b>32 983.05</b>
310	Fourn. bureau, imprimés, publicité	46 713.65	49 500	46 033.00	3 467.00
311	Mobilier, mach., véhic. & matériel	89 728.15	51 500	30 432.75	21 067.25
312	Eau, énergie, combustibles	152 479.50	176 000	129 070.05	46 929.95
313	Achat fournitures et marchandises	104 928.44	120 600	136 607.23	16 007.23-
314	Entretien immeubles par des tiers	358 474.90	218 000	245 433.00	27 433.00-
315	Entr. objets mobiliers par tiers	66 532.60	66 500	65 264.32	1 235.68
316	Loyers, fermages, redev. utilisat.	25 602.70	27 000	24 991.15	2 008.85
317	Dédommagements	63 543.55	124 300	114 677.55	9 622.45
318	Honoraires, prestations de service	668 128.89	752 000	768 438.15	16 438.15-
319	Frais divers	27 501.10	41 000	32 469.75	8 530.25
<b>32</b>	<b>INTERETS PASSIFS</b>	<b>193 738.50</b>	<b>188 000</b>	<b>187 975.50</b>	<b>24.50</b>
322	Dettes à moyen et long termes	193 738.50	188 000	187 975.50	24.50
<b>33</b>	<b>AMORTISSEMENTS</b>	<b>2 097 195.60</b>	<b>857 500</b>	<b>678 284.10</b>	<b>179 215.90</b>
330	Amortissement du P.F.	767 535.05	5 000	174 215.90-	179 215.90
331	Amortissements ordinaires du P.A.	1 021 258.30	852 500	852 500.00	0.00
332	Voirie, PC: Amortissement extraord	308 402.25	0	0.00	0.00
<b>34</b>	<b>CONTRIBUTIONS A D'AUTRES</b>	<b>132 280.33</b>	<b>406 640</b>	<b>410 303.89</b>	<b>3 663.89-</b>
341	Péréquation financière versée	0.00	313 840	313 840.00	0.00
346	Compensation fin. comm. françaises	132 280.33	92 800	96 463.89	3 663.89-
<b>35</b>	<b>DEDOMMAGEMENTS COLLECTIV.PUBLIQUES</b>	<b>1 095 027.94</b>	<b>1 066 900</b>	<b>1 025 056.99</b>	<b>41 843.01</b>
351	Cantons	280 915.97	170 000	156 117.85	13 882.15
352	Communes	814 111.97	896 900	868 939.14	27 960.86
<b>36</b>	<b>SUBVENTIONS ACCORDEES</b>	<b>400 736.10</b>	<b>437 700</b>	<b>383 000.20</b>	<b>54 699.80</b>
361	Cantons	32 505.05	32 400	27 099.95	5 300.05
363	Propres établissements	60 839.90	56 000	54 217.45	1 782.55
364	Société d'économie mixte	4 241.80	4 300	4 189.00	111.00
365	Institutions privées	268 149.35	310 000	262 493.80	47 506.20
367	Etranger	35 000.00	35 000	35 000.00	0.00



**COMPTÉ DE FONCTIONNEMENT AU 31 DECEMBRE 2010 PAR NATURE**

Comptes	Désignation	Comptes 2009	Budget 2010	Comptes 2010	Ecart Frs 2010
<b>4</b>	<b>REVENUS</b>	<b>7 048 165.81</b>	<b>5 984 600</b>	<b>6 199 788.85</b>	<b>215 188.85-</b>
<b>40</b>	<b>IMPOTS</b>	<b>5 828 891.15</b>	<b>4 987 300</b>	<b>5 154 880.69</b>	<b>167 580.69-</b>
400	Impôts sur revenus et fortunes	5 270 204.20	4 530 500	4 782 611.68	252 111.68-
401	Impôts sur bénéfice et capital	221 589.05	100 000	46 677.01	53 322.99
406	Impôts sur les chiens	6 580.00	6 300	5 220.00	1 080.00
408	Fonds de péréquation financière	253 958.00	275 500	240 825.00	34 675.00
409	Taxe professionnelle communale	76 559.90	75 000	79 547.00	4 547.00-
<b>42</b>	<b>REVENUS DES BIENS</b>	<b>467 353.94</b>	<b>213 100</b>	<b>242 612.44</b>	<b>29 512.44-</b>
420	Banques	6 252.03	2 000	11 899.23	9 899.23-
421	Créances du patrimoine financier	0.00	1 000	0.00	1 000.00
422	Capitaux du patrimoine financier	76 654.85	77 000	75 811.10	1 188.90
423	Immeubles du patrimoine financier	5 407.30	4 000	5 327.30	1 327.30-
424	Gains comptables s/placements P.F.	234 616.54	0	0.00	0.00
426	Participations permanentes du P.A.	23 970.50	18 000	25 274.50	7 274.50-
427	Immeubles du P.A.	114 037.70	109 100	116 148.40	7 048.40-
429	Autres revenus	6 415.02	2 000	8 151.91	6 151.91-
<b>43</b>	<b>REVENUS DIVERS</b>	<b>216 671.92</b>	<b>147 600</b>	<b>236 285.67</b>	<b>88 685.67-</b>
431	Emoluments administratifs	20 994.45	30 500	11 290.50	19 209.50
434	Redevances utilisation	139 837.52	90 500	108 693.37	18 193.37-
435	Ventes de marchandises	34 326.00	23 600	38 109.70	14 509.70-
436	Dédommagements de tiers	18 493.95	1 500	72 302.10	70 802.10-
437	Amendes	3 020.00	1 500	5 890.00	4 390.00-
<b>44</b>	<b>PARTS A DES RECETTES ET</b>	<b>13 854.60</b>	<b>13 000</b>	<b>16 009.55</b>	<b>3 009.55-</b>
440	Redistribution Taxe CO2	0.00	0	1 268.70	1 268.70-
441	Part à des recettes cantonales	13 854.60	13 000	14 740.85	1 740.85-
<b>45</b>	<b>DEDOMMAGEMENTS DE COLLECTIVITES</b>	<b>516 912.20</b>	<b>622 600</b>	<b>534 522.25</b>	<b>88 077.75</b>
452	Communes	516 912.20	622 600	534 522.25	88 077.75
<b>46</b>	<b>SUBVENTIONS ET ALLOCATIONS</b>	<b>4 482.00</b>	<b>1 000</b>	<b>15 478.25</b>	<b>14 478.25-</b>
460	Confédération	0.00	1 000	0.00	1 000.00
461	Cantons	4 482.00	0	15 478.25	15 478.25-
<b>TOTAL GENERAL</b>					
	<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>6 857 837.85</b>	<b>5 981 240</b>	<b>5 624 200.08</b>	<b>357 039.92</b>
	<b>TOTAL REVENUS</b>	<b>7 048 165.81</b>	<b>5 984 600</b>	<b>6 199 788.85</b>	<b>215 188.85-</b>
	<b>TOTAL ECARTS</b>	<b>190 327.96-</b>	<b>3 360-</b>	<b>575 588.77-</b>	<b>572 228.77</b>



# COMPTE - RENDU FINANCIER 2010

Etats financiers commune de Meinier

## COMPTE DE FONCTIONNEMENT AU 31 DECEMBRE 2010 PAR FONCTION

Comptes	Désignation	Comptes 2009	Budget 2010	Comptes 2010	Ecart Frs 2010
<b>0</b>	<b>ADMINISTRATION GENERALE</b>				
	<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>1 882 984.40</b>	<b>2 053 800</b>	<b>1 989 505.12</b>	<b>64 294.88</b>
	<b>TOTAL REVENUS</b>	<b>160 251.70</b>	<b>134 600</b>	<b>204 888.80</b>	<b>70 288.80-</b>
01	CONSEIL MUNICIPAL				
	<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>48 918.10</b>	<b>98 100</b>	<b>95 159.00</b>	<b>2 941.00</b>
02	EXECUTIF : MAIRE ET ADJOINTS				
	<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>96 720.00</b>	<b>117 000</b>	<b>117 320.00</b>	<b>320.00-</b>
05	ADMINISTRATION GENERALE				
	<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>1 459 807.95</b>	<b>1 521 600</b>	<b>1 505 069.42</b>	<b>16 530.58</b>
	<b>TOTAL REVENUS</b>	<b>57 215.00</b>	<b>39 100</b>	<b>102 392.20</b>	<b>63 292.20-</b>
08	IMM. DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF				
	<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>257 730.35</b>	<b>298 100</b>	<b>256 011.10</b>	<b>42 088.90</b>
	<b>TOTAL REVENUS</b>	<b>12 731.70</b>	<b>9 500</b>	<b>18 917.30</b>	<b>9 417.30-</b>
09	AUTRES CHARGES ET REVENUS				
	<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>19 808.00</b>	<b>19 000</b>	<b>15 945.60</b>	<b>3 054.40</b>
	<b>TOTAL REVENUS</b>	<b>90 305.00</b>	<b>86 000</b>	<b>83 579.30</b>	<b>2 420.70</b>
<b>1</b>	<b>SECURITE PUBLIQUE</b>				
	<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>295 772.90</b>	<b>293 000</b>	<b>260 854.30</b>	<b>32 145.70</b>
	<b>TOTAL REVENUS</b>	<b>37 341.40</b>	<b>45 600</b>	<b>40 941.80</b>	<b>4 658.20</b>
10	PROTECTION JURIDIQUE				
	<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>42 586.30</b>	<b>54 000</b>	<b>37 172.15</b>	<b>16 827.85</b>
	<b>TOTAL REVENUS</b>	<b>19 891.00</b>	<b>30 000</b>	<b>8 878.00</b>	<b>21 122.00</b>
11	AGENTS DE POLICE MUNICIPALE				
	<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>32 149.60</b>	<b>32 000</b>	<b>33 880.00</b>	<b>1 880.00-</b>
	<b>TOTAL REVENUS</b>	<b>3 020.00</b>	<b>1 600</b>	<b>5 890.00</b>	<b>4 290.00-</b>
14	INCENDIE ET SECOURS				
	<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>195 715.15</b>	<b>179 000</b>	<b>163 877.75</b>	<b>15 122.25</b>
	<b>TOTAL REVENUS</b>	<b>14 430.40</b>	<b>14 000</b>	<b>26 173.80</b>	<b>12 173.80-</b>
16	PROTECTION CIVILE				
	<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>25 321.85</b>	<b>28 000</b>	<b>25 924.40</b>	<b>2 075.60</b>
<b>2</b>	<b>ENSEIGNEMENT ET FORMATION</b>				
	<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>395 972.24</b>	<b>408 000</b>	<b>400 111.23</b>	<b>7 888.77</b>
	<b>TOTAL REVENUS</b>	<b>14 148.00</b>	<b>15 000</b>	<b>16 898.00</b>	<b>1 898.00-</b>
<b>3</b>	<b>CULTURE ET LOISIRS</b>				
	<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>1 242 819.17</b>	<b>1 181 700</b>	<b>1 144 210.69</b>	<b>37 489.31</b>
	<b>TOTAL REVENUS</b>	<b>512 052.50</b>	<b>618 000</b>	<b>525 127.50</b>	<b>92 872.50</b>
30	CULTURE ET LOISIRS				
	<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>164 162.80</b>	<b>154 100</b>	<b>159 061.50</b>	<b>4 961.50-</b>
33	PARCS ET PROMENADES				
	<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>65 018.35</b>	<b>79 500</b>	<b>78 413.90</b>	<b>1 086.10</b>
	<b>TOTAL REVENUS</b>		<b>1 000</b>	<b>1 955.00</b>	<b>955.00-</b>
34	SPORTS				



# COMPTE - RENDU FINANCIER 2010

Etats financiers commune de Meinier

## COMPTE DE FONCTIONNEMENT AU 31 DECEMBRE 2010 PAR FONCTION

Comptes	Désignation	Comptes 2009	Budget 2010	Comptes 2010	Ecart Frs 2010
	<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>1 009 462.02</b>	<b>945 100</b>	<b>901 141.29</b>	<b>43 958.71</b>
	<b>TOTAL REVENUS</b>	<b>512 052.50</b>	<b>617 000</b>	<b>523 172.50</b>	<b>93 827.50</b>
35	AUTRES LOISIRS				
	<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>4 176.00</b>	<b>3 000</b>	<b>5 594.00</b>	<b>2 594.00-</b>
5	PREVOYANCE SOCIALE				
	<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>407 230.10</b>	<b>360 200</b>	<b>301 338.10</b>	<b>58 861.90</b>
	<b>TOTAL REVENUS</b>	<b>85 315.00</b>	<b>80 500</b>	<b>88 386.00</b>	<b>7 886.00-</b>
54	INSTITUTIONS POUR LA JEUNESSE				
	<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>290 935.95</b>	<b>238 200</b>	<b>186 313.65</b>	<b>51 886.35</b>
	<b>TOTAL REVENUS</b>	<b>85 315.00</b>	<b>80 500</b>	<b>88 386.00</b>	<b>7 886.00-</b>
58	AIDE SOCIALE				
	<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>116 294.15</b>	<b>122 000</b>	<b>115 024.45</b>	<b>6 975.55</b>
6	TRAFIC				
	<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>568 637.45</b>	<b>375 300</b>	<b>423 778.55</b>	<b>48 478.55-</b>
	<b>TOTAL REVENUS</b>	<b>15 997.90</b>	<b>9 100</b>	<b>17 946.35</b>	<b>8 846.35-</b>
62	ROUTES COMMUNALES				
	<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>554 594.75</b>	<b>368 000</b>	<b>405 144.55</b>	<b>37 144.55-</b>
	<b>TOTAL REVENUS</b>	<b>4 970.00</b>	<b>6 000</b>	<b>5 460.00</b>	<b>540.00</b>
65	TRAFIC REGIONAL				
	<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>14 042.70</b>	<b>7 300</b>	<b>18 634.00</b>	<b>11 334.00-</b>
	<b>TOTAL REVENUS</b>	<b>11 027.90</b>	<b>3 100</b>	<b>12 486.35</b>	<b>9 386.35-</b>
7	PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT				
	<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>703 536.54</b>	<b>559 600</b>	<b>529 975.25</b>	<b>29 624.75</b>
	<b>TOTAL REVENUS</b>	<b>60 248.47</b>	<b>9 500</b>	<b>43 786.37</b>	<b>34 286.37-</b>
71	PROTECTION DES EAUX				
	<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>123 494.15</b>	<b>99 800</b>	<b>97 685.20</b>	<b>2 114.80</b>
	<b>TOTAL REVENUS</b>	<b>49 343.20</b>		<b>19 268.75</b>	<b>19 268.75-</b>
72	TRAITEMENT DES DECHETS				
	<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>387 209.84</b>	<b>411 000</b>	<b>384 048.70</b>	<b>26 951.30</b>
	<b>TOTAL REVENUS</b>	<b>10 455.27</b>	<b>9 000</b>	<b>22 148.92</b>	<b>13 148.92-</b>
74	CIMETIERE				
	<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>25 480.00</b>	<b>26 000</b>	<b>25 550.00</b>	<b>450.00</b>
	<b>TOTAL REVENUS</b>	<b>450.00</b>	<b>500</b>	<b>1 100.00</b>	<b>600.00-</b>
78	AUTRES TACHES DE PROTECTION				
	<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>2 298.30</b>	<b>2 800</b>	<b>2 731.95</b>	<b>68.05</b>
	<b>TOTAL REVENUS</b>			<b>1 268.70</b>	<b>1 268.70-</b>
79	AMENAGEMENT DU TERRITOIRE				
	<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>165 054.25</b>	<b>20 000</b>	<b>19 959.40</b>	<b>40.60</b>
9	FINANCES ET IMPOTS				
	<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>1 360 885.05</b>	<b>749 640</b>	<b>574 426.84</b>	<b>175 213.16</b>
	<b>TOTAL REVENUS</b>	<b>6 162 810.84</b>	<b>5 072 300</b>	<b>5 261 814.03</b>	<b>189 514.03-</b>
90	FINANCES ET IMPOTS				
	<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>1 167 146.55</b>	<b>561 640</b>	<b>386 451.34</b>	<b>175 188.66</b>



# COMPTE - RENDU FINANCIER 2010

Etats financiers commune de Meinier

## COMPTE DE FONCTIONNEMENT AU 31 DECEMBRE 2010 PAR FONCTION

Comptes	Désignation	Comptes 2009	Budget 2010	Comptes 2010	Ecart Frs 2010
	<b>TOTAL REVENUS</b>	<b>5 832 478.37</b>	<b>4 987 300</b>	<b>5 159 226.90</b>	<b>171 926.90-</b>
94	CHARGES ET REVENUS DES CAPITAUX				
	<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>193 738.50</b>	<b>188 000</b>	<b>187 975.50</b>	<b>24.50</b>
	<b>TOTAL REVENUS</b>	<b>90 308.63</b>	<b>81 000</b>	<b>97 259.83</b>	<b>16 259.83-</b>
95	IMMEUBLES DU PATRIMOINE FINANCIER				
	<b>TOTAL REVENUS</b>	<b>240 023.84</b>	<b>4 000</b>	<b>5 327.30</b>	<b>1 327.30-</b>
	<b>TOTAL GENERAL</b>				
	<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>6 857 837.85</b>	<b>5 981 240</b>	<b>5 624 200.08</b>	<b>357 039.92</b>
	<b>TOTAL REVENUS</b>	<b>7 048 165.81</b>	<b>5 984 600</b>	<b>6 199 788.85</b>	<b>215 188.85-</b>
	<b>TOTAL ECARTS</b>	<b>190 327.96-</b>	<b>3 360-</b>	<b>575 588.77-</b>	<b>572 228.77</b>



**COMPTÉ D'INVESTISSEMENT AU 31 DECEMBRE 2010 PAR NATURE**

Comptes	Désignation	Budget 2010	Solde du compte 2010
<b>5</b>	<b>DEPENSES</b>	<b>3 658 400</b>	<b>2 584 140.79</b>
<b>50</b>	<b>INVESTISSEMENTS PROPRES</b>	<b>3 540 000</b>	<b>2 465 740.79</b>
501	Ouvrages de génie civil	440 000	398 745.20
503	Terrains bâtis	3 100 000	2 066 995.59
<b>52</b>	<b>PRETS ET PARTICIPATIONS PERMANENTS</b>	<b>118 400</b>	<b>118 400.00</b>
522	Communes	118 400	118 400.00
<b>6</b>	<b>RECETTES</b>	<b>0</b>	<b>460 234.00</b>
<b>60</b>	<b>TRANSFERT AU PATRIMOINE FINANCIER</b>	<b>0</b>	<b>400 000.00</b>
601	Ouvrages de génie civil	0	400 000.00
<b>66</b>	<b>SUBVENTIONS ACQUISES</b>	<b>0</b>	<b>60 234.00</b>
661	Subventions cantonales	0	37 734.00
669	Participation de tiers	0	22 500.00



# COMPTE - RENDU FINANCIER 2010

## Etats financiers commune de Meinier

### TABLEAU RECAPITULATIF DES COMPTES D'EXPLOITATION DES IMMEUBLES LOCATIFS ANNEE 2010

<u>Rubriques</u>	<u>Route de Gy 28</u>	<u>Route de Gy 46A</u>	<u>Ch. du Stade 7</u>	<u>Totaux</u>
<b>REVENUS</b>				
Loyers	227'427.00	120'015.05	273'305.00	620'747.05
Subventions	0.00	0.00	0.00	0.00
Revenus divers	4'718.80	2'177.40	548.00	7'444.20
Intérêts bancaires	0.00	4.38	0.00	4.38
<b>Totaux</b>	<b>232'145.80</b>	<b>122'196.83</b>	<b>273'853.00</b>	<b>628'195.63</b>
<b>CHARGES</b>				
Charges courantes et travaux d'entretien	86'623.35	238'285.13	103'350.20	428'258.68
Impôts	5'808.10	2'951.10	5'590.15	14'349.35
Intérêts hypothécaires	11'453.35	9'875.90	108'150.25	129'479.50
Intérêts sur fonds investis	17'700.00	24'633.35	17'752.75	60'086.10
Frais bancaires	0.00	64.60	0.00	64.60
<b>Totaux</b>	<b>121'584.80</b>	<b>275'810.08</b>	<b>234'843.35</b>	<b>632'238.23</b>
Résultat d'exploitation brut	110'561.00	-153'613.25	39'009.65	-4'042.60
Amortissements	11'250.00	22'000.00	0.00 *	33'250.00
Résultat d'exploitation net	99'311.00	-175'613.25	39'009.65	-37'292.60

\* Un amortissement de CHF 150'000 de la dette en 2010 n'a pas fait l'objet d'une écriture d'amortissement équivalente en fonds d'amortissement de l'immeuble par le débit de la réserve d'exploitation.





# COMPTE - RENDU FINANCIER 2010

Etats financiers commune de Meinier

## COMMUNE DE MEINIER

### BILAN DES IMMEUBLES LOCATIFS AU 31 DECEMBRE 2010

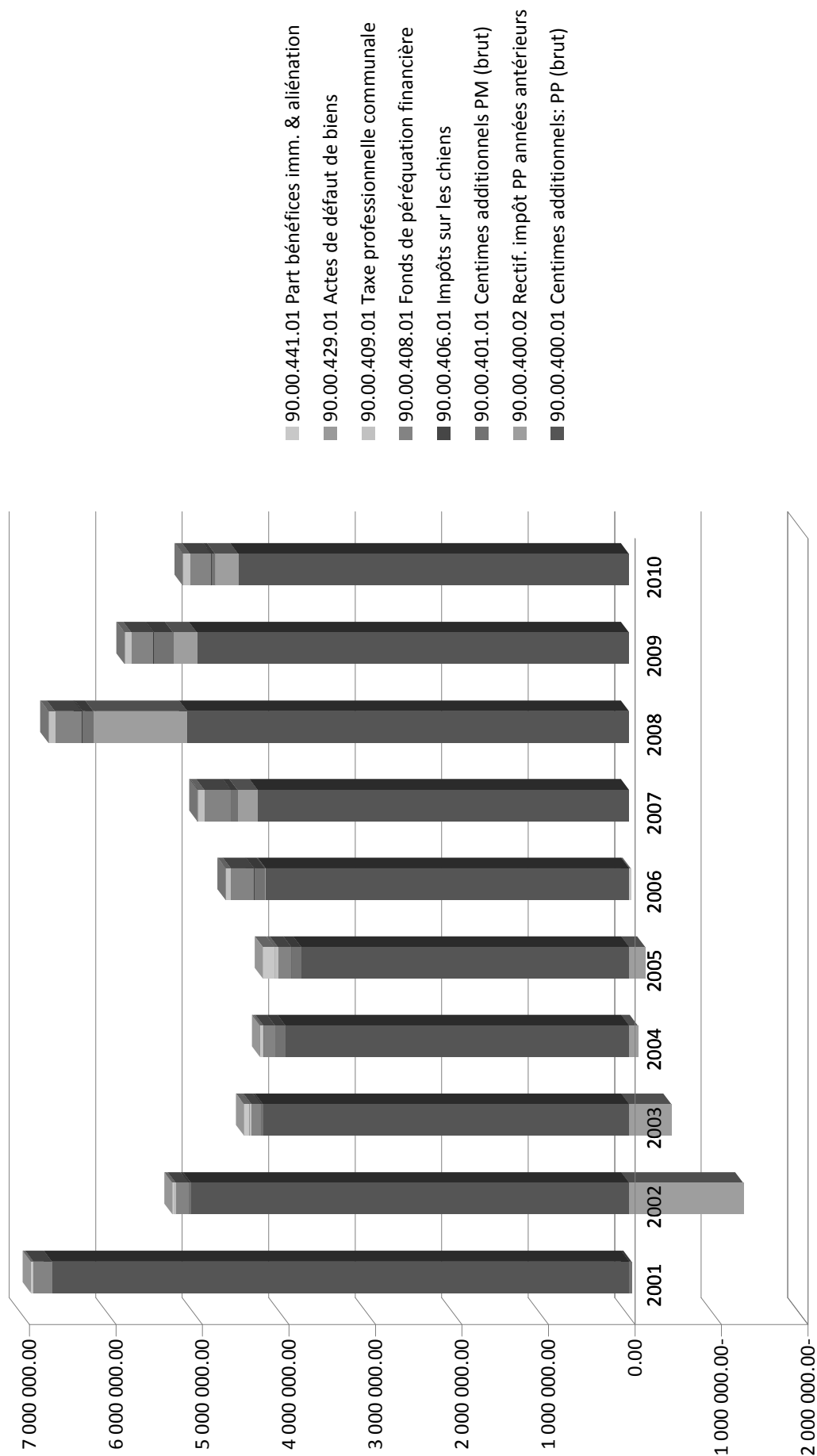
<u>Rubriques</u>	<u>Route de Gy 28</u>	<u>Route de Gy 46A</u>	<u>Ch. du Stade 7</u>	<u>Totaux</u>
<b>ACTIF</b>				
Immeubles	1'104'000.00	1'192'666.70	5'289'311.60	7'585'978.30
Fonds d'amortissement	-360'000.00	-429'020.00	-1'150'000.00	-1'939'020.00
Banques	0.00	955.57	0.00	955.57
c/c régies	0.00	0.00	0.00	0.00
c/c commune	891'145.98	233'458.55	69'002.07	1'193'606.60
<b>Total</b>	<b>1'635'145.98</b>	<b>998'060.82</b>	<b>4'208'313.67</b>	<b>6'841'520.47</b>
<b>PASSIF</b>				
c/c régies	0.00	0.00	0.00	0.00
Emprunts	390'000.00	270'980.00	3'850'000.00	4'510'980.00
Réserve d'exploitation	891'145.98	233'285.75	3'258.32	1'127'690.05
Fonds investis par la commune	354'000.00	493'795.07	355'055.35	1'202'850.42
<b>Total</b>	<b>1'635'145.98</b>	<b>998'060.82</b>	<b>4'208'313.67</b>	<b>6'841'520.47</b>

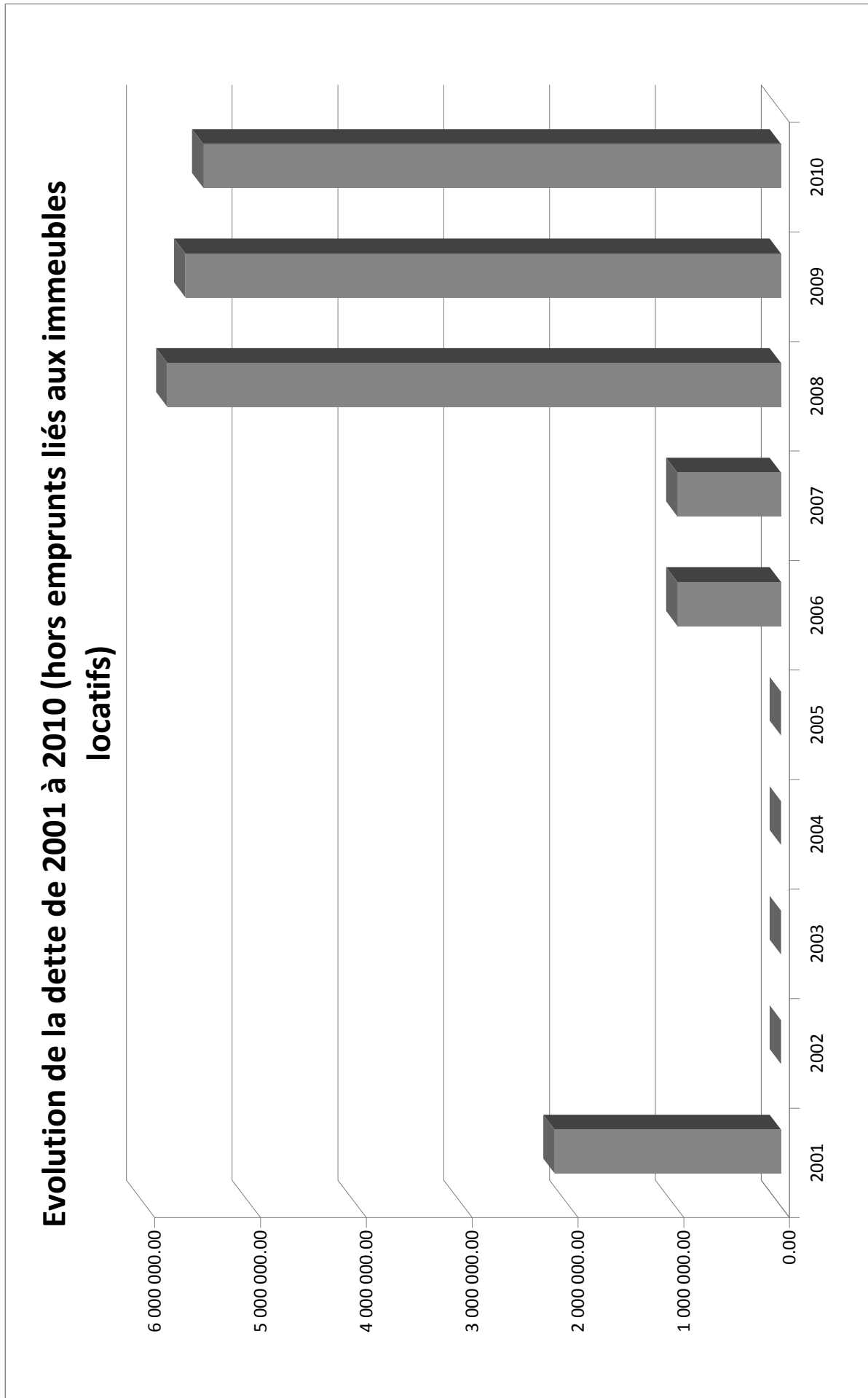


TABLEAU DES AMORTISSEMENTS ECONOMIQUES 2010 - CREDITS D'INVESTISSEMENTS TERMINEES

Date de la délibération	Objet + crédit voté	Dépenses totales	Recettes totales	Amortissement au 31.12.2010	Solde au bilan au 31.12.2010	Amortissements économiques 2010 (idem au budget)
30.10.86	Salle de Gym et 4 classes	5'533'132.05	548'000.00	4'603'557.00	381'575.05	191'000.00
05.05.88	La Tour - Nouvelle mairie	2'591'455.20		2'591'454.20	1.00	0.00
07.01.97	Centre sportif de Rouelbeau	7'531'59.15		165'600.00	587'559.15	15'100.00
17.03.00	Collecteur Pré-Nouveau, 1è et 2è étape	496'230.15	110'354.95	98'400.00	287'475.20	16'400.00
21.06.01	Acquisition locaux pompiers	1'070'906.60		270'000.00	800'906.60	30'000.00
13.09.01	Réfection de la Rampe	904'175.13		375'267.00	528'908.13	48'100.00
25.04.02	Ecole : fenêtres, toit, couverture	3'566'647.84		147'500.00	209'147.84	17'500.00
25.04.02	Réduction du trafic	555'137.70		143'000.00	412'137.70	22'000.00
23.01.03	Amenée gaz et fibre optique	853'721.25	400'000.00	100'200.00	353'521.25	16'700.00
10.04.03	Collecteur Rte de Gy/Ch. Des Courtis	423'765.00	440'17.40	53'600.00	326'147.60	13'400.00
17.03.05	Ecole : combles et divers	380'425.00		95'000.00	285'425.00	19'000.00
16.06.05	Aménagement cimetière 1ère étape	477'356.14		100'000.00	377'356.14	25'000.00
19.10.06	Curage, contrôle TV, Canalisations	73'867.80		20'000.00	53'867.80	10'000.00
22.03.07	Chemin de Champ-l'Enfrey	75'559.30		10'200.00	65'359.30	3'400.00
13.09.07	Energies + Accès Centre Sportif	407'850.65		39'000.00	368'850.65	19'500.00
21.02.08	Traversée route de Compois	224'880.10		21'000.00	203'880.10	10'500.00
03.04.08	Rempl. Eclairage et fenêtres école	69'604.70		8'000.00	61'604.70	4'000.00
03.04.08	6 places de parc Ancienne-Ferme	113'000.00		8'000.00	105'000.00	4'000.00
03.04.08	Constitution Groupement Centre Sportif	25'000.00		24'999.00	1.00	0.00
24.04.08	Minipelle compacte	52'724.00		9'800.00	42'924.00	4'900.00
12.06.08	Tondeuse frontale	52'500.00		11'000.00	41'500.00	5'500.00
11.12.08	Rempl. Stores et peintures école	97'442.20		5'000.00	92'442.20	5'000.00
11.12.08	Chemin des Champs-de-la-Grange	199'230.05		8'000.00	191'230.05	8'000.00
22.01.09	Chemin La Vy-la-Tour	169'907.85		8'000.00	161'907.85	8'000.00
03.09.09	Chemin des Combes	136'918.50		7'500.00	129'418.50	7'500.00

### Evolution des impôts de 2001 à 2010







Evolution de la fortune de 2001 à 2010

